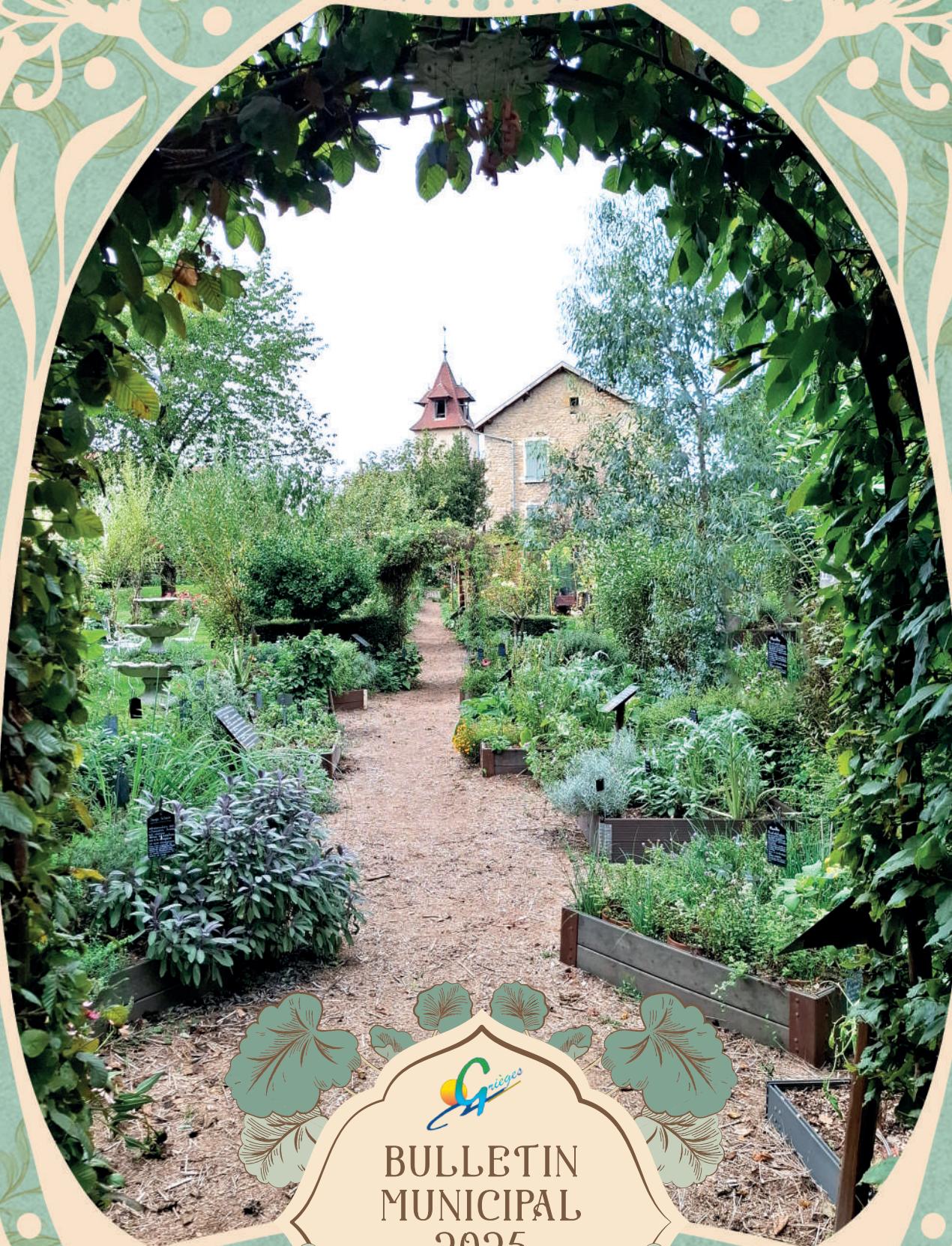


PAS SI SIMPLES...



BULLETIN
MUNICIPAL
2025

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE • p.1

VIE COMMUNALE • p.2-21

État civil • p.2

Bienvenue / Plans Canicule et Grand Froid / Mutuelle communale • p.3

Ils ont créé leur activité en 2025 • p.4-5

Budget prévisionnel 2025 • p.6

Une nouvelle employée pour la commune / Recensement / Coup de chapeau ! • p.7

Réalisations 2025 • p.8-9

École publique • p.10

École Sainte-Thérèse • p.11

CLIC / MARPA • p.12

CCAS / Commission Animation • p.13

Local Jeunes / Encart recensement 16 ans • p.14

Communauté de Communes de la Veyle • p. 14-15

Bibliothèque / ADIL / Encart Urgences • p.16

SLIS Pompiers / Groupement paroissial • p.17

SMIDOM - Gestion des déchets • p.18

Environnement • p.19

Bilan Chats errants / DICRIM / Brûlage • p. 20

Urbanisme • p.21

PAS SI SIMPLES... • p.22-28

VIE ASSOCIATIVE • p.29-48

CALENDRIER DES FÊTES • p.49

CONTACTS UTILES • p.50-51

INFOS PRATIQUES • p.52

HORAIRES DE LA MAIRIE

➤ Lundi 14h-17h30 ➤ Mardi 9h-12h ➤ Mercredi 9h-12h

➤ Jeudi 9h-12h ➤ Vendredi 14h-17h30

En cas d'indisponibilité, d'autres créneaux peuvent vous être proposés sur rendez-vous.

Mairie - 36 place de l'Église - 01290 Grièges

➤ www.grieges.fr ➤ 03 85 31 52 45 ➤ mairie@grieges.fr

Publication : Commission municipale de communication

Présidente : Annick GREMY - Rédaction : Annie SANDRIN

Crédits photos : Mairie, Associations, Freepik, Adobe Stock, Wikipédia.

Tirage : 1050 exemplaires - Décembre 2025



MOT DU MAIRE

Chères Griégeoises, chers Griégeois,

L'année 2025 a été particulièrement dynamique, avec de nombreuses avancées au service de notre cadre de vie, de la transition énergétique et de l'amélioration de nos équipements publics.

Parmi les réalisations majeures, nous avons procédé à la remise en état complète du stade de football, avec la réfection des terrains et de la pelouse, la modernisation du système d'arrosage et de l'éclairage. Ce chantier, attendu de longue date, permet désormais aux sportifs de bénéficier d'un équipement fonctionnel et de qualité. Charge à nous et aux usagers d'en prendre soin pour qu'il dure dans le temps !

Dans le domaine de la mobilité, Grièges a pris part à l'élaboration du schéma directeur des mobilités, mené par la Communauté de Communes de la Veyle. Ce document stratégique vise à améliorer et à créer dans et entre les villages des itinéraires adaptés aux mobilités douces et à renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire.

La transition énergétique a également été au cœur de nos priorités :

- Le SIEA a remplacé l'ensemble des points lumineux de notre éclairage public par des LED, l'objectif à terme étant de faire des économies d'énergie et d'avoir un meilleur éclairage toute la nuit.
- Nous avons également changé pour des LED tous les éclairages - intérieurs et extérieurs - de nos bâtiments communaux,
- La Communauté de Communes a financé pour ses communes des études d'opportunité et de faisabilité pour la solarisation des bâtiments publics. Elles nous permettront de savoir quels bâtiments sont à équiper en priorité en tenant compte des contraintes économiques et techniques, les principaux bâtiments concernés étant le groupe scolaire, le local technique et la salle des fêtes.
- Enfin, le SIEA et la Communauté de Communes ont financé l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur le parking du 19 mars, nous permettant de nous mettre en conformité avec la réglementation qui impose la mise en place de ces infrastructures dans les parcs de stationnement de plus de 10 places.

Dans un souci de préservation de l'environnement et d'amélioration de l'espace public, nous avons également installé de nouvelles poubelles et des cendriers, avec un système de valorisation des mégots, en partenariat avec la start-up TchaoMegot, afin de réduire l'impact de ces déchets extrêmement polluants et encore trop nombreux sur nos trottoirs.

L'année 2024 était l'année du bicentenaire de la naissance de Gustave Lambert. La célébration de cet anniversaire a été clôturée le 11 octobre par l'inauguration d'un buste à son effigie dans le parc de la mairie. La partie en pierre a été sculptée par Émilie Sartelet dans une pierre de Lens, dont la blancheur rappelle la banquise. Elle a su donner au visage de Gustave Lambert toute sa force, sa sérénité et son humanité. La partie en bois a été réalisée par Jacques Pissenem dans la souche d'un cèdre centenaire. Son travail évoque l'aventure, le mouvement, et l'attraction vers le pôle Nord qui a habité Gustave Lambert toute son existence. La rencontre de ces deux matériaux, la solidité de la pierre et la chaleur du bois, symbolise à merveille cet homme à la fois enraciné ici, à Grièges, et tourné vers les grands horizons. Grâce à eux, Gustave Lambert revient parmi nous avec une présence réelle, presque palpable.

En cette fin d'année et dans la continuité de la restructuration de nos espaces verts, un jardin de simples est en cours de création devant la maison paroissiale. Ce petit espace paysager mêlant plantes médicinales, fleurs anciennes et aromatiques valorise notre patrimoine et crée un lieu de calme, en harmonie avec les lieux.

Ce bulletin municipal étant le dernier du mandat, je tiens à remercier toute l'équipe municipale, agents, bénévoles, élus, et en particulier mes adjoints, pour leur engagement et leur implication tout au long de ces six années au service de Grièges.

En leur nom, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2026 : qu'elle soit pour vous et vos proches une année de santé, de sérénité et de projets partagés.

Bien cordialement,

Annick GREMY

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL



ILS SONT NÉS CETTE ANNÉE *(6 filles et 6 garçons)*

Jacques, Régis, Matthieu VIGUIER (30 novembre 2024)	Maïa, Marie FAUSSURIER
Stella, Amalia, Kalista FIERIMONTE	Lana MOUSSA-BOUDJELTHIA
Charles MONTIBERT	Ilyana TALBOT BERNARD
Téïma ESSID	Willy, Pierre DUGRENOT
Mahone, Bruno THOMAS	Elena SANJUAN
Mattéo MOIRAUD	Yacine BEN BADER



ILS SE SONT MARIÉS

Élodie, Julie NATOLINI et Majdi BEN BADER
Maïl-Li, Marie, Rachel, Élise BELGEMBE et Jordan, Gilbert, Jean FAUSSURIER
Marine NAUDIN et Grégory, Jean, Alain HYRAT
Éloïse FREROT et Saleheddine ESSID
Patricia BRUNO et Jean VIGOUREUX
Céline, Monique, Paulette CLET et Fragan, Fabien GARRIDO
Amélie BRESSAND et Julien BORY
Clara GATINE et Kevin LAPALU
Noémie, Nadine, Hélène LERAILLÉ et Benjamin DE SOUSA
Sylvie VENTIMIGLIA et Bernard, Pascal VIGNOLLE
Lucie SERVIGNAT et Anthony, Stéphane BRIZE
Marie-Caroline, Chloé BERBON et Frédéric GENEVOIS
Valérie, Stéphanie PEPÉ et Nicolas, Jean-Claude QUIVET



ILS SE SONT PACSÉS

Élisabeth RAFFIN et Kevin BONNAUD



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jean-François BRUCHON (2 décembre 2024)	Raymond, François GABILLET
Michel, Louis, Marie SAUVETRE (6 décembre 2024)	Claude, Émile, Louis LEDEZ
Michel TACHET	Jean-Paul SERVIGNAT
Marie-Louise BUATHIER	Jacques, Henri MAIRET
Daniel GONDCAILLE	Denise, Madeleine PERRET née BESSARD
Gisèle DUBOIS née FOREST	Bernard, René CHAVANEL
Andrée, Jeannine GAUTIER	Gabriel, Jean, Pierre QUIVET
Gilles DÉLOY	Josette HUMBERT née HYDRÉ

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez choisi de venir habiter à Grièges,

Le maire, ses adjoints, le conseil municipal et le personnel municipal, vous souhaitent la bienvenue au sein de notre commune.

Pour vous permettre de profiter pleinement de ses atouts, vous trouverez dans ce bulletin et sur notre site www.grieges.fr quelques informations utiles pour faciliter votre quotidien ainsi que les indications liées à la vie locale. Vous pouvez recevoir les informations en temps réel avec l'application PanneauPocket. Elle est gratuite, garantit votre anonymat et ne contient aucune publicité, n'hésitez pas à la télécharger.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre au mieux à vos demandes pour votre famille, dans différents domaines (état civil, aide au transport, école, garderie, centre de loisirs, Smidom, urbanisme, recensement militaire, listes électorales...)

Mairie de Grièges

03 85 31 52 45 • mairie@grieges.fr



MUTUELLE COMMUNALE



Votre commune s'est engagée dans une démarche de "mutuelle communale" pour améliorer l'accès aux soins des habitants, et notamment des non-salariés (étudiants, artisans, retraités, inactifs...). Une convention avec AÉSIO Mutuelle (ex ADREA Mutuelle) a été signée et plus récemment avec AXA.

Vos avantages : Un tarif préférentiel, une couverture adaptée à toutes les situations, plusieurs niveaux de garanties à étudier avec chaque compagnie pour les résidents. **La Commune n'apporte aucune participation financière** que ce soit à la mise en œuvre du dispositif ou aux contrats des futurs adhérents de ces deux assureurs.

Spécifiez que vous habitez la commune de Grièges, afin de bénéficier d'une protection santé complémentaire, à un tarif préférentiel.

ADRESSES ET CONTACTS

AÉSIO Mâcon

2 rue de la Barre

📞 03 85 21 06 70

✉ agence.macon@aesio.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h - le samedi matin de 9h à 12h30.

AÉSIO Belleville

Parking Carrefour Market - Allée du Petit Prince

📞 04 74 07 90 18

✉ agence.belleville@aesio.fr

Horaires d'ouverture : le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

AXA

Animateur commercial 71

M. Charles de la Fournière

« Agir ensemble pour un avenir serein »

📞 07 85 51 50 58

✉ charlesalban.delafourniere@axa.fr

PLANS CANICULE ET GRAND FROID

Pour la mise en place, du dispositif d'aide aux personnes isolées et fragiles, en cas de période de GRAND FROID ou de CANICULE, nous demandons à toutes les personnes susceptibles d'être concernées, **de s'inscrire (ou de se faire inscrire par un proche) auprès du secrétariat de mairie, en lien avec le CCAS.**

QUELLES SONT LES PERSONNES CONCERNÉES ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Les personnes confinées au lit ou au fauteuil.
- Les personnes souffrant de troubles mentaux, de troubles du comportement, de difficultés de compréhension et d'orientation ou de perte d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne.

- Les personnes ayant une méconnaissance du danger.
- Les personnes sous traitement médicamenteux au long cours ou prenant certains médicaments pouvant interférer avec l'adaptation de l'organisme au froid.
- Les personnes souffrant de maladies chroniques ou de pathologies aiguës au moment de la vague de froid.
- Les personnes en situation de grande précarité.

Alors n'hésitez pas à vous faire recenser !



ILS ONT CRÉÉ LEUR ACTIVITÉ EN 2025

RÊVE Ô NATUREL, UNE HISTOIRE DE BIEN-ÊTRE

Je m'appelle **Anycia Fabjanczyk** et je suis originaire de Cormoranche-sur-Saône.

Le bien-être a toujours fait partie de ma vie, et c'est avec passion que j'exerce ce métier depuis plusieurs années.

Mon aventure a commencé il y a bientôt 5 ans, en pleine pandémie de Covid. À ce moment-là, j'ai choisi de créer Rêve Ô Naturel, d'abord avec des soins à domicile. Puis, pas à pas, le projet a grandi : un premier local à Charnay-lès-Mâcon, et aujourd'hui le bonheur de pouvoir vous accueillir à Grièges, dans un espace qui me ressemble et que j'ai imaginé comme un véritable cocon de douceur.

Ma spécialité, ce sont les **massages sur mesure** – ma véritable signature. Chaque soin est unique, pensé pour s'adapter à vos besoins et vous offrir un moment rien qu'à vous. J'y associe également des **soins du visage** et des **épilations**, toujours avec la même intention : vous permettre de vous sentir bien, détendu(e), et de repartir avec une énergie nouvelle.

En 2024, j'ai eu l'immense fierté de recevoir le **Prix du Public au concours du Meilleur Spa Praticien de France**, ainsi que le **Label d'Excellence Toute Belle**. Des reconnaissances qui me touchent profondément et qui témoignent de mon engagement à vous offrir des prestations de qualité.

Je propose également des bons cadeaux, une très belle manière d'offrir du bien-être et de faire plaisir à vos proches.

Plus qu'un soin, je vous offre une véritable expérience sensorielle et émotionnelle, un instant de lâcher-prise où l'on oublie tout pour se reconnecter à soi-même. J'aurai plaisir à vous accueillir et à partager avec vous ce voyage vers le bien-être.

Réservation en ligne via le site internet.



📞 06 86 90 51 29
📍 503 Grande Rue
✉️ contact@reveonaturel.fr
↗️ www.reveonaturel.fr

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU BAR-TABAC « LE CATALPA »

Après le soleil des Antilles et les embruns de Bretagne pour Véronique, une jeunesse comme pilote moto puis la gérance d'une concession Kawasaki multimarques pour Wilfrid, la nouvelle patronne et le nouveau patron se mettront au diapason pour faire vivre ce lieu emblématique du village.



📞 03 85 31 84 67
📍 41 rue Gustave Lambert

ANGELINI PLOMBERIE

Je m'appelle Yann Angelini, j'ai travaillé pendant 25 ans dans la logistique et le suivi client avant de me former à la plomberie. J'ai ensuite collaboré avec plusieurs confrères avant de me mettre à mon compte en 2018. J'interviens seul, sur tout le département.

Mes savoir-faire en plomberie, sanitaire et chauffage sont :

- l'installation et remplacement de douche, évier, WC,
- la modification et création de réseaux (eau et évacuation),
- l'installation et remplacement de chaudière, chauffe-bain et cumulus,
- la réparation de fuite,
- la salle de bain clé en main.

ANGELINI Plomberie

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Dépannage



Salle de bain :	<ul style="list-style-type: none">✓ Conseil et étude technique✓ Je peux coordonner le chantier	réseaux (eau et évacuation)
Plomberie sanitaire et chauffage :	<ul style="list-style-type: none">✓ Installation douche, évier, WC✓ Modification et création de	<ul style="list-style-type: none">✓ Installation et remplacement chaudière, chauffe-bain et cumulus✓ Réparation de fuite

📞 06 18 01 82 44
📍 368 route des Quatre Arches
✉️ angeliniplomberie@gmail.com

JC DEV&CODE

Je m'appelle **Jennifer Chaul** et je vis à Grièges depuis 10 ans. Développeuse web depuis plusieurs années, j'ai décidé de lancer mon auto-entreprise **JC Dev&Code** pour mettre mes compétences **au service des entreprises et associations**.

Je conçois des sites internet 100 % sur mesure, pensés pour mettre en valeur chaque activité et permettre à mes clients d'être plus visibles sur le web. Mon objectif est simple : les aider à attirer de nouveaux clients, à mieux se faire connaître et à développer leur chiffre d'affaires grâce à une présence en ligne efficace.

J'aime prendre le temps d'échanger, de comprendre chaque besoin et de créer un site qui reflète leur activité et leur image. J'accompagne également ceux qui le souhaitent dans leur communication : réseaux sociaux, publicité locale, ou encore création de logos, flyers et cartes de visite.

J'ai déjà eu le plaisir de travailler avec plusieurs entreprises de Grièges, et c'est toujours agréable de voir leurs projets se concrétiser en ligne. N'hésitez pas à me contacter pour échanger sur vos besoins ou vos idées de projet !

📞 06 61 24 65 20
✉️ contact@jcdevandcode.fr
↗️ www.jcdevandcode.fr



U SCIALU

Je m'appelle **Élodie Deleplanque**, j'ai 52 ans. Après 18 années passées en tant qu'assistante de direction générale, j'ai choisi, pour des raisons personnelles et professionnelles, de prendre un nouveau chemin et de me reconvertis dans un domaine qui me passionne : le massage bien-être.

Diplômée de l'école À Fleur de Peau à Lyon en tant que technicienne en massage bien-être, j'ai créé en février 2025 mon entreprise : U Scialu.

Ce nom, qui signifie « plaisir et bien-être » en corse, est un clin d'œil à cette île que j'ai appris à connaître et à apprécier.

Ma salle de massage a été pensée comme un véritable havre de paix, avec une atmosphère cocooning et une décoration apaisante, pour vous offrir un moment de détente profonde. Lorsque je pratique le massage, je me sens dans mon élément : grâce à mes mains, je perçois vos tensions, vos besoins, et vos ressentis pour vous offrir un massage unique.

Je propose différents massages bien-être, mais mon préféré reste le U Scialu – massage personnalisé, entièrement adapté à vos besoins et à votre état du moment.

Je serai ravie de vous accueillir et de partager avec vous ce nouvel univers tourné vers le bien-être, la détente et la sérénité.



📞 06 83 26 71 65
📍 22, rue du Treyve Badry
✉️ uscialu@gmail.com
↗️ www.uscialu.fr

À LA DÉCOUVERTE DU PADDLE

À vos rames, prêt, partez ! Que diriez-vous de découvrir le pays de la Veyle tout en vous amusant ?

En extension de son bateau-école « Au Fil de l'Eau » basé à Replonges, ainsi que de ses balades sur la Saône avec le bateau *Ville de Mâcon*, que Jérôme vous propose toute l'année, nous lançons **une nouvelle activité : le paddle sur la Petite Veyle**.

À l'initiative de cette idée, Bénédicte, qui vous accueillera au départ du Pont de Jonc pour partir en balade et découvrir la faune et la flore de la commune de Grièges.

N'ayez crainte, le paddle ne se pratique pas uniquement debout. Vous pouvez vous asseoir ou être à genoux pour les moins audacieux.

En louant un paddle au moins 2 heures, vous pouvez même atteindre la Saône à hauteur du Port de By et revenir, un sympathique petit périple.

Après un essai fort concluant durant l'été 2025, nous allons donc réitérer cette activité l'été prochain en élargissant les jours et les horaires de location.

Pour plus d'informations sur la location des paddles ou toute autre activité proposée par le bateau-école, n'hésitez pas à nous contacter.

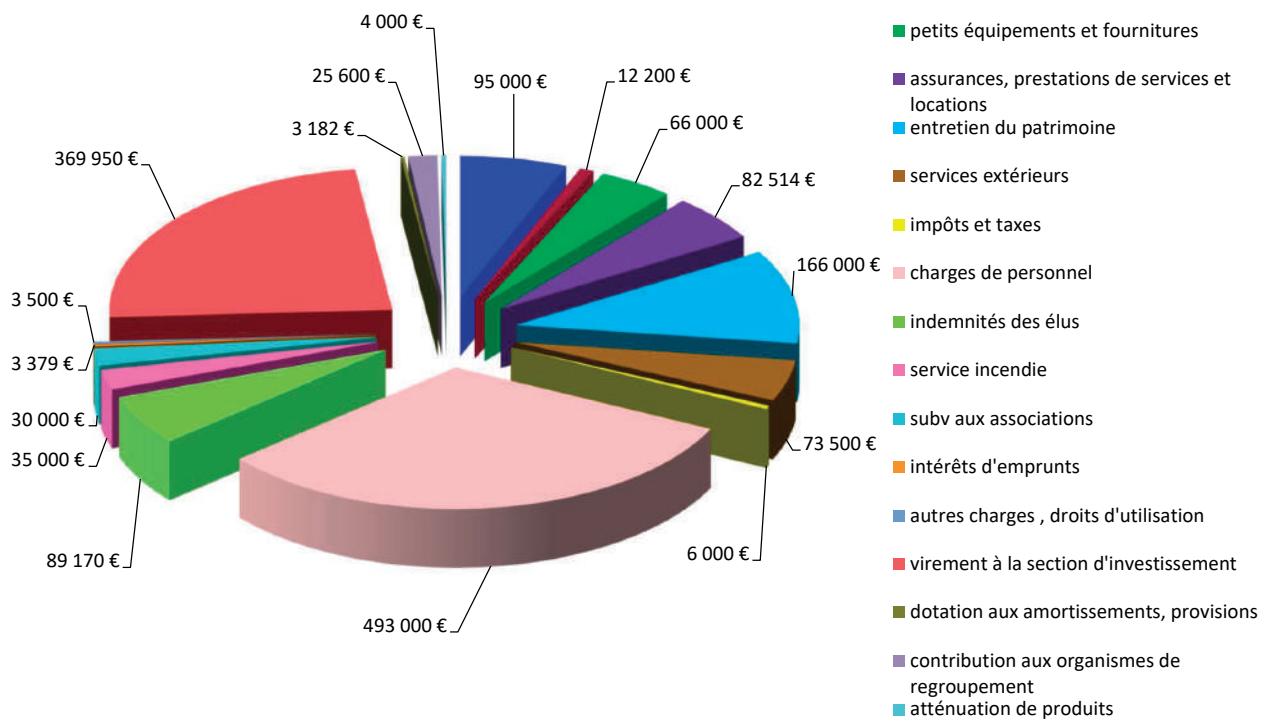
Nous avons hâte de vous voir. Toutes rames dehors.

📞 06 64 63 23 89
✉️ latelierdebenedicte@gmail.com

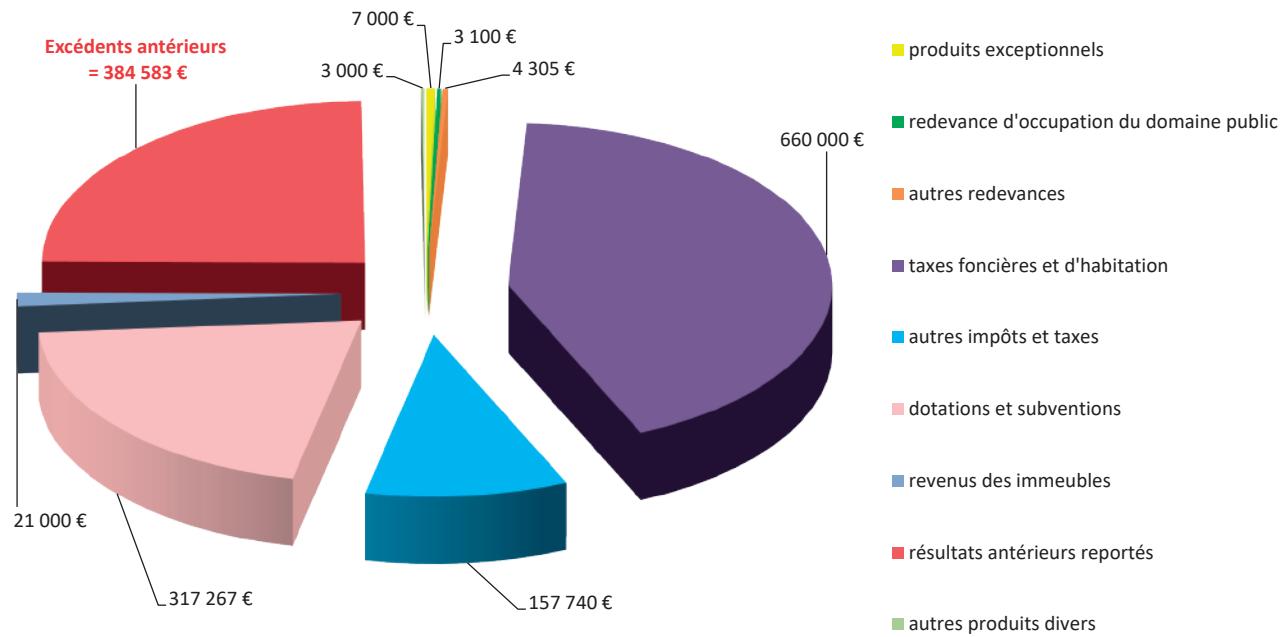


BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNEL 2025 = 1 557 995 €

UNE NOUVELLE EMPLOYÉE POUR LA COMMUNE



Mme Céline RAVOLET a intégré le secrétariat de mairie en tant qu'adjoint administratif le 14 avril de cette année.

De formation comptable et après plus de 20 ans d'expérience dans le secteur privé, elle a changé d'orientation professionnelle en 2020 pour devenir secrétaire de mairie, d'abord à Cormoranche-sur-Saône puis à Bey.

Après une brève expérience au service marchés publics de la Communauté de Communes, elle a rejoint notre équipe pour s'occuper – entre autres sujets - de la comptabilité.

Nous sommes ravis de l'accueillir !

RECENSEMENT NATIONAL



En 2026, l'INSEE mènera une nouvelle campagne de recensement de la population, dont les chiffres serviront à mesurer les besoins des collectivités en matière de services et d'infrastructures. Cette enquête est à caractère obligatoire. Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses.

La collecte dans les communes de moins de 10 000 habitants se fera : du 16 janvier au 15 février 2026 par des agents recenseurs formés, afin de mener des enquêtes de porte-à-porte fiables.

Merci de leur réserver un bon accueil.

COUP DE CHAPEAU !



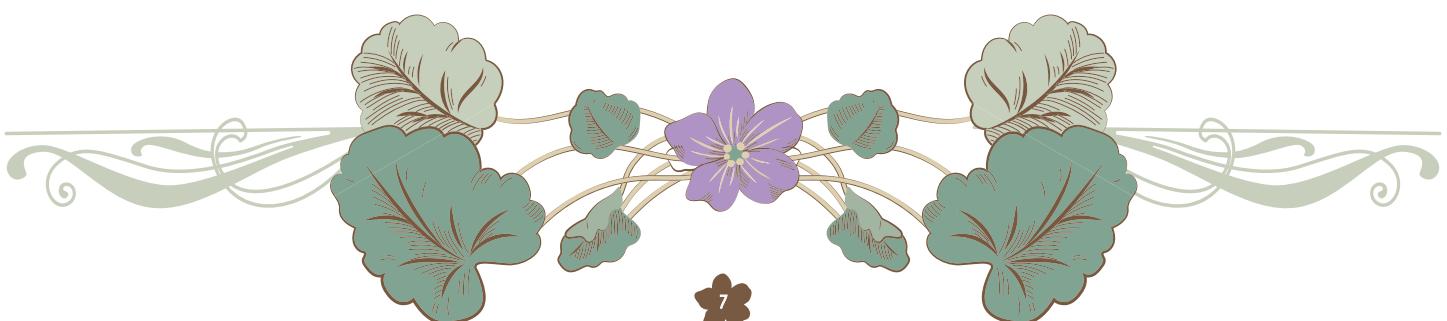
Le 29 mars 1986, le Conseil Municipal de Grièges décide la création d'une bibliothèque « ouverte à tous et gratuite, qui pourra fonctionner dans l'ancienne salle du conseil ayant une surface d'environ 30m² » (salle à l'étage du Local Jeunes). Elle sera dirigée par une commission d'élus, qui désigne deux responsables : Marie-Noëlle Gondard (aujourd'hui décédée) et Monique Mycek.

Au fil des années, Monique a su faire évoluer la bibliothèque, aussi bien les locaux, que les ouvrages ou les animations proposées. Elle en a fait un établissement dont la qualité est reconnue par la Bibliothèque Départementale.

Après 40 ans au service de la population, de la lecture et de la culture, Monique passe le relais. Une telle longévité d'engagement est rare et mérite d'être soulignée.

Victor Hugo disait « Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrir comme le corps qui ne mange pas. »

Alors merci Monique, merci d'avoir nourri notre esprit toutes ces années.



RÉALISATIONS 2025

	Montant T.T.C. en €	Montant T.T.C. en €
VOIRIE ET RÉSEAUX		
Chemins ruraux	6 260	
Programme de voirie 2025	67 120	
Signalisation verticale et bornes anti-stationnement	9 565	
Modernisation éclairage public « full-led »	38 960	
Marquage au sol	1 496	
Réparation glissières de sécurité Route des 4 arches	3 814	
Fournitures de voirie	6 185	
BÂTIMENTS COMMUNAUX		
Réfection du stade (Installation clôture filet, pare-ballons au stade, système d'arrosage, remplacement de thermostats)	12 104	
Groupe scolaire (Changement cumulus, diagnostic amiante)	1 612	
ACHATS		
Matériel technique (Tronçonneuse, compresseur, nettoyeur HP)		4 548
Nichoires		1 752
Décorations de Noël		4 290
CITY STADE ET AUTRES LIEUX PUBLICS		
Réaménagement du city stade (solde)		7 430
ÉGLISE		
Remplacement horloge et tintement grosse cloche		5 200
DIVERS		
Pose pompe fontaine publique		4 193
Remplacement poteaux incendie		2 672
Buste Gustave Lambert (solde)		7 340
Plantation de peupliers		1 707



Réfection du grillage du stade



Signalétique stationnement



Enrochement rond-point sud



Chicane Carron



Robot stade



Mise en place éclairage public



Nichoires



Pose du buste de Gustave Lambert



Centre commercial



Cendrier



Élagage Quatre Arches



Massif Gustave Lambert



Haie Parking du 19 mars



Stade filets



Nettoyage Pont de Jonc



Nettoyage Parking RAM

TRAVAUX ET ACTIONS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

- Pose et dépose des guirlandes de Noël
- Mise en place des tables, chaises, etc pour les manifestations et les réunions
- Déchets : poubelles de la commune (dont voie bleue), dépôts sauvages, fosse cimetière
- Entretien des postes de relevage des eaux usées
- Nettoyage des grilles et avaloirs des eaux pluviales
- Tonte et taille à la MARPA, à l'école, sur la voie bleue
- Élagage et broyage (routes : Foz, Champagne, Grande Charrière, 4 Arches)
- Ramassage des feuilles, entretien du cimetière
- Réalisation massif buste G. Lambert
- Pose de demi-sphères béton placette de la laiterie, maison médicale et salle des fêtes
- Remplacement des potelets bois route des Parelles (zone de pêche)
- Ouverture et fermeture des vannes des digues et des barrières de crues
- Entretien du stade foot (tonte, taille)
- Dépose et repose des filets pare-balloons
- Entretien de l'école, entretien des massifs fleuris
- Entretien des fossés et des accotements
- Entretien de la voirie : nids de poule, rechargeement accotements, balayage, désherbage
- Relevé des compteurs d'eau
- Installation pièges à frelons
- Pose des cendriers vers le Catalpa, la Mairie et les jeux de boules
- Reprise du chemin piéton entre les jeux de boule et la place du 19 Mars avec création de puits perdus
- Distribution dans les boîtes aux lettres des magazines et documents d'information

ÉCOLE PUBLIQUE



Notre école accueille 116 élèves dans cinq classes pour la rentrée 2025/2026. Mme Poupart a quitté l'école suite à une fermeture de classe. Mme Bouchy assure toujours les compléments de Mme Poncet et M. Serrat.

- Classe de Mme Poncet Angélique (directrice) : 27 PS/MS
ATSEM : Sophie Bon
- Classe de Mme Brebion Aurélie : 20 GS/CP
ATSEM : Aurélie Reymond
- Classe de M. Serrat José : 23 CP/CE1
- Classe de Mme Murat Géraldine : 22 CE2/ CM1
- Classe de Mme Gaudet Gaëlle : 24 CM1/ CM2

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés) intervient auprès de l'équipe, des familles et des élèves. Il est constitué d'une enseignante spécialisée et d'une psychologue scolaire. Deux AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) complètent également notre équipe.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES RÉGULIÈRES POUR LES 3 CYCLES AU FIL DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Lecture et emprunts de livres à la bibliothèque municipale, cycle musical et spectacles avec Anne Moque intervenante de la communauté de communes, parcours éduc'gym de la PS à la GS, cycle natation du CP au CE2, ateliers culinaires, activités sportives, coopératives et citoyennes.

PROJETS PÉDAGOGIQUES ET SORTIES SCOLAIRES DE L'ANNÉE 2024/2025

La classe de PS/MS a réalisé plusieurs rencontres avec les enfants et l'équipe de la crèche de Grièges. Une sortie à Brancion a permis aux enfants de découvrir ce site chargé d'histoire.

Les classes maternelles ont rencontré une maraîchère lors des ateliers de découverte autour du jardin au magasin GAMM VERT de Laiz.



Brancion



Échange avec la crèche

Les classes de MS/GS et CP/CE1 ont passé une journée sportive à Eden Wall.

Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont pu profiter d'une croisière sur la Saône et visiter ainsi Lyon.

Après un pique-nique à Confluence, les élèves ont visité l'aquarium.



Croisière

Les élèves de CE1/CE2 ont créé des émissions de radio diffusées sur l'ENT de l'école. Cette année, ils ont interviewé Sandrine Martinet, médaillée d'argent aux Jeux paralympiques de Paris qui était accueillie par la classe de MS/GS dans le cadre d'un projet sur les jeux olympiques.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont pu bénéficier de trois projets avec la CCV, encadrés par des animateurs : un cycle vélo, un cycle kayak au lac de Cormoranche et un projet chorale qui s'est clos par une représentation à l'Escale, avec l'école de musique de Saint-Cyr-sur-Menthon.

Les classes ont également pris part au projet « Donnons goût au débat » qui a permis aux élèves de travailler sur l'agriculture et l'alimentation tout au long de l'année et de terminer par une rencontre à Biziat à la ferme Deroche. Enfin, les deux classes se sont rendues à Châtillon-sur-Chalaronne pour terminer l'année avec un jeu de piste dans la ville et un atelier sur les plantes à l'apothicaire.

Notre école a obtenu le label E3D pour sa démarche et son engagement pour le développement durable.

Nous vous présentons nos actions : tris dans les classes, dans l'école (conteneurs et composteurs), participation aux animations et aux récoltes challenge du SMIDOM, jardinage, vélobus, challenge mobilité, visites de fermes locales, ateliers avec des producteurs locaux, dates de péremption, gérer les achats, ranger le frigo, cuisiner avec des restes, consommer moins, maison zéro déchets, pollution plastique, la transition écologique, le gaspillage d'énergie, de l'eau, de l'électricité, travail sur le pain (du blé au pain), plantes aromatiques.

Pour l'année scolaire 2025/2026, notre engagement pour le développement durable sera approfondi pour harmoniser le parcours éco-citoyen des élèves de la maternelle au CM2. Les élèves seront amenés à s'engager dans la réflexion des aménagements et de l'exploitation des extérieurs.

Les inscriptions pour les enfants nés en 2023 seront possibles dès le mois de mars. Nous leur préparons un accueil personnalisé en immersion au sein de leur future classe dès le mois de juin pour préparer au mieux la rentrée.

L'équipe pédagogique remercie les familles, la municipalité, les habitants du village et les associations des parents d'élèves pour leur belle participation à la vie de l'école.

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

📞 03 85 31 52 40 • ✉ ce.0011345g@ac-lyon.fr

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE



PRÉSENTATION

Pour cette année 2025-2026, l'école Sainte Thérèse accueille 65 élèves soit :

- 22 élèves en maternelle avec Madame Cécile Marseille, accompagnée de Madame Carine Ménard et de Madame Ghislaine Gontard, ASEM. Toutes les deux s'occupent aussi de la garderie le matin et le soir.
- 20 élèves en classe de CP-CE1-CE2 avec Madame Céline Fugier.
- 23 élèves en classe de CE2-CM1-CM2 avec Madame Laurence Gidrol que nous sommes très heureux d'avoir accueillie à cette rentrée !

Nous bénéficions également de l'aide d'une AESH (Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap).

Monsieur François Perrenot, notre chef d'établissement partage toujours son temps avec l'école de Limerol de Feillens.

UN PROJET D'ÉCOLE POUR APPRENDRE AUTREMENT

Cette année, notre école a poursuivi son grand projet d'établissement "4 maisons pour une école".

Chaque élève de la Petite Section au CM2 appartient désormais à une maison symbolisée par une pierre précieuse : Diamant, Rubis, Émeraude ou Saphir.



Tout au long de l'année, les élèves se sont retrouvés lors de matinées des maisons pour apprendre et découvrir en suivant 4 parcours : citoyenneté, santé, sciences et arts.

Les bons comportements ont été récompensés par des points accordés à chaque maison et l'affichage de la bannière de la maison ayant cumulé le plus de points sur la façade de l'école avant chaque vacances.

Un beau projet collectif qui développe la coopération entre grands et petits, la connaissance mutuelle, la bienveillance et le plaisir d'apprendre ensemble.

UNE BELLE RENCONTRE À LA MARPA

En janvier, les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont rendus à la MARPA de Grièges pour rencontrer les résidents.

Ils avaient préparé de jolies cartes de vœux et des poèmes qu'ils ont lus devant leur auditoire.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un goûter convivial, dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Ces rencontres intergénérationnelles sont toujours de grands moments de partage et de tendresse pour tous !

UNE FRESQUE COLLECTIVE POUR EMBELLIR NOTRE ÉCOLE

Juste avant l'été, les murs de notre école ont pris des couleurs ! Accompagnés de l'artiste locale Rachel Duby, tous les élèves – de la maternelle au CM2 – ont participé à la réalisation d'une magnifique fresque murale. Chacun a pu laisser sa trace, un coup de pinceau, une idée, une touche de couleur, dans une œuvre collective pleine de vie et de gaieté.

Cette fresque, visible depuis la rue, embellit désormais notre école et reflète parfaitement l'esprit de Sainte-Thérèse : la coopération, la créativité et la joie de faire ensemble !

N'hésitez pas à venir l'admirer en passant devant Sainte Thérèse ! Un grand merci à Rachel Duby pour son accompagnement bienveillant et inspirant.



UNE ÉCOLE ACTIVE ET OUVERTE SUR LE MONDE

Tout au long de l'année, les élèves participent à de nombreuses actions et font de belles découvertes :

- Interventions d'élèves infirmiers pour des sensibilisations autour de la santé (écrans, alimentation, sommeil, etc.)
- Séances de sport encadrées par Madame Élodie Vannier,
- Cours d'anglais chaque semaine avec une professeure certifiée
- Sorties régulières à la bibliothèque,
- Participation à l'opération "Nettoyons la nature" et à des actions de solidarité,
- Fleurissement du village,
- Olympiades, marché de Noël, fête du court métrage, sorties et plus encore !

Autant d'expériences qui font de Sainte-Thérèse une école vivante, ouverte et tournée vers l'avenir.

VENEZ NOUS RENCONTRER !

Notre école vous ouvrira ses portes le samedi 7 mars 2026 de 9h à 12h, nous serons ravis de vous présenter nos locaux et nos projets !

Pour toute information concernant l'école et les inscriptions (dès 2 ans), nous vous invitons à nous contacter.

À bientôt à Sainte Thérèse !

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

• 03 85 31 57 29 • ecolesaintetherese5@wanadoo.fr

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) Val de Saône – Côtière est un service gratuit dédié à de l'information et de l'orientation des personnes âgées de plus de 60 ans.

Le CLIC est une porte d'entrée tant pour **les partenaires concernés par le vieillissement** (service sociaux, professions libérales, structures médicales ou hospitalières, élus locaux) que pour **les particuliers âgés de plus de 60 ans, en situation de handicap ou non et de leurs familles**.

Le CLIC a pour mission de conseiller et orienter les personnes en fonction de leurs besoins, de soutenir le maintien au domicile, de conseiller des solutions d'accueil et d'hébergement et de soutenir les aidants familiaux en lien avec les partenaires du territoire. Le CLIC n'assure pas d'accompagnement sur le long terme et n'est pas un service d'urgence.

Françoise RABUEL est la nouvelle coordinatrice du CLIC secteur nord. Elle intervient sur les territoires des Communautés de Communes Bresse et Saône et la commune de Saint-Laurent-sur-Saône, de la Veyle et Val-de-Saône-Centre.

Elle assure des permanences physiques sur rendez-vous à :

- Saint-Didier-sur-Chalaronne : mardi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Saint-Laurent-sur-Saône : mercredi matin de 9h à 12h30
- Vonnas : mercredi après-midi de 13h30 à 17h
- Pont-de-Veyle : jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Pont-de-Vaux : vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat du CLIC. Les coordinatrices restent toutefois joignables sur leurs téléphones portables.



SECRÉTARIAT

📞 04 74 00 97 45

✉️ clicvaldesaonecotiere@ain.fr

Ouvert les matins du mardi au vendredi, de 9h à 12h30.

COORDINATRICE - Françoise RABUEL

📞 06 38 87 43 15

✉️ francoise.rabuel@ain.fr

DGAS - 13 avenue de la Victoire - 01012 BOURG EN BRESSE Cedex

MARPA LA VEYLE

La MARPA « La Veyle » (maison d'accueil et résidence pour l'autonomie) ouverte en octobre 2010, accueille 24 résidents maximum.

Elle est composée de 20 logements T1bis, 2 logements T2 et d'un accueil temporaire. Elle est gérée par une association loi 1901. Nous proposons également l'accueil de proximité à la demi-journée avec le repas du midi et/ou un temps d'animation l'après-midi.

Les services proposés au sein de la structure sont, entre autres, la restauration quotidienne, l'entretien du logement, la téléassistance pour la sécurité de nos résidents, les animations, etc. Pour l'ensemble de ces services, pour un T1bis, le tarif mensuel est d'environ 1600€, aides non déduites.

Ces aides, dont peuvent bénéficier nos résidents sont : droit aux APL, chèque énergie, réduction ou crédit d'impôt.

Les résidents sont partis pour une journée au Portugal grâce à un voyage virtuel. Les locaux ont été décorés aux couleurs du pays. Apéritif et repas portugais pour commencer le voyage, suivi d'une animation avec le groupe folklorique portugais de La Chapelle-de-Guinchay. Un voyage tout en douceur, apprécié de tous.

L'établissement a également reconduit sa kermesse dans le cadre de la journée départementale « Partage et découvertes ». Environ 400 personnes ont répondu présent à cette journée festive avec en nouveauté cette année un manège pour enfants.



ADRESSE ET CONTACT



📍 19 allée de la Marpa

01290 Grièges

📞 03 85 50 84 62

✉️ marpagrieges@orange.fr

ACCOMPAGNER POUR BIEN VIEILLIR

➔ Une maison où il fait bon vivre

➔ Une équipe de professionnels à votre écoute

➔ Un accompagnement personnalisé

Il vaut mieux rajouter de la vie aux années,
que des années à la vie !

CCAS

REPAS DES AÎNÉS

Le repas préparé par l'équipe de la cantine scolaire et le C.C.A.S. a eu lieu le 11 janvier 2025 avec l'animation d'Isabelle et Guy Cousin de Paray-le-Monial qui ont enchanté et fait chanter les personnes présentes lors de cet après-midi festif. **Pour l'année 2026, le repas aura lieu le samedi 10 janvier.**



CENTRE DE LOISIRS ET CLUBS SPORTIFS

Tous les enfants de Grièges âgés de 3 à 16 ans peuvent bénéficier d'une subvention pour se rendre en centre de loisirs ou club sportif durant les vacances scolaires. De façon à aider les familles modestes ou nombreuses, une aide supplémentaire est accordée en fonction du quotient familial. Un courrier d'information est envoyé en début d'année à chaque famille concernée.

OPÉRATION BRIOCHE

L'opération brioches de l'ADAPEI de l'Ain s'est déroulée les 10 et 11 octobre 2025. Faute d'un nombre de bénévoles suffisant pour assurer une vente de porte à porte le C.C.A.S a décidé d'effectuer une vente sur la place de la mairie. L'opération a permis de transmettre à l'ADAPEI un montant de 1 046,80€. Merci aux bénévoles et surtout aux acheteurs de brioches qui ont permis de maintenir cette opération caritative.

AIDE AU TRANSPORT

La Communauté de Communes octroie une aide au transport des personnes âgées de plus de 70 ans sous conditions de ressources (être non imposable), de santé et de dépendance. Le C.C.A.S. participe à cette opération et assiste la Communauté de Communes et les bénéficiaires de cette aide dans leurs démarches. Si vous n'êtes pas encore bénéficiaire de cette aide mais que vous pensez y avoir droit n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

AIDE EXCEPTIONNELLE

Le C.C.A.S. peut accorder des aides aux personnes qui sont dans le besoin. La situation du bénéficiaire doit être au préalable estimée par les services sociaux du département (Tél. 30 01) qui géreront le dossier et chercheront le meilleur moyen de remédier aux difficultés rencontrées. Ils feront appel au C.C.A.S. s'ils jugent que ce recours est nécessaire.

Pour toute information complémentaire concernant les activités du C.C.A.S., merci de bien vouloir contacter le secrétariat de la mairie.

COMMISSION ANIMATION ET FLEURISSEMENT

La commission animation et fleurissement a maintenu l'aménagement de nouveau massifs avec des plantes vivaces et un paillage minéral dans un souci de limitation de l'arrosage en été et de diminution de l'entretien.

Pourachever notre année de commémoration du bicentenaire de la naissance de Gustave Lambert, auquel notre bulletin annuel était consacré l'année dernière, nous avons procédé le samedi 11 octobre à l'inauguration d'un buste dans le parc arrière de la mairie. La cérémonie a commencé avec la conférence de Damien Lambert, suivie d'une démonstration de sculpture à la tronçonneuse par Jacques Pissenem et de l'inauguration du buste réalisé par la sculptrice Émilie Sartelet.

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine de la commune nous avons organisé et supervisé l'installation d'un nouvel autel dans l'église. Ce dernier a été construit à partir des pièces restantes de l'autel du XIX^e siècle qui avait été démonté dans les années 60. Les frais de construction et d'installation ont été pris en charge par le diocèse.



LE LOCAL JEUNES

Le Local Jeunes est un lieu de rassemblement et de partage, qui permet aux jeunes Griègeois de se retrouver entre amis. Lors de l'année scolaire 2024-25, ce sont 40 jeunes âgés de 11 à 18 ans, issus de 36 familles habitant la commune, qui ont pu profiter de cet accueil. 10 enfants de CM2 ont également participé aux séances de découverte en juin.

Sur l'année écoulée, les jeunes ont pris part à 17 nouvelles animations parmi la soixantaine proposées, dont quelques ateliers culinaires. Nous avons aussi pu aller au bowling de Mâcon et assister au spectacle « Les Fauves », proposé par les théâtres de Mâcon et Bourg-en-Bresse en partenariat avec la Communauté de Communes de la Veyle. Certains temps d'accueil sont dits « libres », le groupe peut alors s'essayer au billard, badminton, fléchettes, jeux de cartes, air-hockey, dessin, jeux de plateau, ateliers créatifs, etc.

Les créneaux d'ouverture sont le mercredi de 14h30 à 18h00 ; le vendredi de 18h00 à 22h00 (hors vacances scolaires), durant lesquels les adolescents peuvent s'y rendre librement. Nous rappelons d'ailleurs que les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

De nouveaux projets se préparent pour l'année 2025-26...

Pour tout renseignement, contactez Eirine MARTIN :

03 85 23 17 04 ou 06 73 63 39 60

localjeunes@grieges.fr



SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'ANIMATION GRÂCE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Afin de rendre cette formation des futurs animateurs plus accessible, la collectivité propose une participation financière couvrant 30 % du montant restant à la charge du candidat. Cette aide s'adresse aux jeunes habitants de l'une des dix-huit communes du territoire ou pour les salariés travaillant déjà au sein du service Jeunesse.

Un dossier complet est disponible sur le site de la CCV (Rubrique : Service au quotidien/Jeunesse/Aide à la formation BAFA) comprenant les documents nécessaires.

Les demandes peuvent être envoyées par mail à secretariatjeunesse@cc-laveyle.fr ou déposées directement au Pôle des services publics de la Communauté de communes, à Pont-de-Veyle.

Ce dispositif s'inscrit dans une volonté de valoriser l'engagement des jeunes et de renforcer la qualité de l'accueil proposé aux enfants du territoire.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE

MÉZÉRIAT CÉLÈBRE LA MÉMOIRE OUVRIÈRE DE LA BRESSE

À l'occasion du centenaire de la création des salaisons *La Bresse*, la CCV et la commune de Mézériat ont mis à l'honneur un siècle d'histoire industrielle et humaine à travers une exposition photographique et un film documentaire.

Une exposition à ciel ouvert

Installée route de Chaveyriat, l'exposition *La Bresse en images, 100 ans de regards ouvriers*, et inaugurée lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre, témoigne du riche passé industriel de Mézériat, où l'entreprise, fondée par Gaston Charvet en 1923, a façonné l'histoire du village et de ses habitants.

Un film pour transmettre la mémoire ouvrière

Réalisé par la vidéaste Cathy Gimenez, le documentaire *40 ans d'une vie à La Bresse* donne la parole aux anciens salariés, ouvriers, chauffeurs, secrétaires et chefs d'équipe.

Voir le documentaire *40 ans d'une vie à La Bresse*, sur la chaîne Youtube de la CCV.

La Bresse demeure un symbole fort du savoir-faire bressan et de la solidarité.



AVEC MA CARTE CADEAU « J'ACHÈTE EN VEYLE », JE SOUTIENS MES COMMERCES DE PROXIMITÉ



« J'achète en Veyle », travail de coopération entre la Communauté de Communes de la Veyle et les Unions des commerçants de Vonnas et Pont-de-Veyle. Conçu comme un nouveau moyen de paiement pour soutenir le commerce local, le projet incite à consommer chez les enseignes indépendantes du territoire. Ainsi, utiliser ou offrir une carte cadeau « J'achète en Veyle », c'est soutenir une cinquantaine de commerçants, artisans, producteurs locaux qui sont partenaires du dispositif.

Commander votre carte sur : <https://www.cc-laveyle.fr/un-territoire-attractif/developpement-economique/carte-cadeau-j-achete-en-veyle>

UNE OFFRE REPENSÉE POUR DIVERSIFIER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

La Base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône est l'un des atouts touristiques de la Communauté de communes, l'acquisition du Camping du Renom à Vonnas permet de compléter l'offre du territoire.

Depuis près de 45 ans, la Base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône est un lieu incontournable du territoire et n'a cessé d'étoffer son offre. L'été, cette piscine naturelle est une véritable source de rafraîchissement et un incroyable terrain de jeux grâce à un panel d'activités aquatiques. Côté plage, les occupations ne manquent pas avec le mini-golf, le disc golf, les terrains de beach-volley...

Aménagé depuis 2020, l'Aquaparc BeFUN a su apporter un nouveau dynamisme en proposant un parcours composé de diverses structures gonflables où les aventuriers de plus de 6 ans peuvent s'inventer toutes sortes d'histoires.

Pour les plus intrépides, l'X-TREM Tower, cette tour de 12 mètres de haut accueille 10 pistes de toboggan, 4 pistes de ventrillisses, 2 pistes de « speed jump », de quoi se créer d'inoubliables souvenirs.

À la belle saison, venez déguster les spécialités locales du restaurant « Côté lac », ouvert à tous.

En 2025, la Communauté de communes continue ses investissements, en reprenant le camping du Renom, situé idéalement au cœur du village gourmand de Vonnas. Si la Base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône s'adresse à une clientèle plutôt familiale, le camping de Vonnas offre un cadre relaxant où règnent calme et tranquillité.

2025 a également vu la naissance d'un programme d'animations estivales. L'apothéose fut les « Mercredis au château » dont le concept a remporté un vif succès,

avec près de 1 200 personnes accueillies. Dans le cadre idyllique du parc du château de Pont-de-Veyle, la Communauté de communes a proposé diverses animations, toutes gratuites, durant 4 après-midis : poterie, yoga, atelier de cuisine anti-gaspillage, initiations au base-ball et au tir à l'arc... Petits et grands ont apprécié de pouvoir partager ces moments en famille. Les pauses goûter étaient assurées par les producteurs locaux ravis de faire déguster leurs gourmandises.

Au vu de sa réussite, cette initiative sera sans nul doute renouvelée en 2026.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Si vous ne connaissez pas encore ce service, sachez qu'il est entièrement gratuit et vous permet d'emprunter romans, documentaires, albums, périodiques, CD audios ou DVD pour une période de 15 jours renouvelable si nécessaire.

Vous avez également la possibilité d'accéder à la médiathèque numérique proposée par la Bibliothèque Départementale de l'Ain : **Vidéos à la demande** plus de 9000 films - **Musique en ligne** plusieurs millions de titres - **Presse en ligne** plus de 1700 titres de presse. N'hésitez pas à vous renseigner.

Outre ses activités habituelles : accueil des classes, interventions au multi-accueil, participation à divers évènements nationaux dont La fête du Court Métrage en mars, la bibliothèque intervient cette année au Relais Petite Enfance et a participé pour la première fois en janvier dernier aux Nuits de la Lecture.

Le rallye lecture a encore cette année remporté un grand succès, une quarantaine d'enfants des 2 écoles ont participé à cette opération.

Un évènement important en 2026 : les 40 ans de la bibliothèque municipale. Des projets sont à l'étude pour fêter cet anniversaire.

Nous rappelons que le catalogue de la bibliothèque est consultable sur le site www.bibliotheque-grieges.fr

Si vous aimez la lecture et si vous disposez d'un peu de temps venez renforcer l'équipe de bénévoles.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

📞 03 85 31 77 72 (lors des permanences)

06 62 27 34 69 / 06 32 37 63 16

✉️ bibliotheque@grieges.fr

👉 www.bibliotheque-grieges.fr

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

🕒 Lundi : 16h30 - 18h • Mercredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h



ADIL

UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT : DES JURISTES VOUS INFORMENT GRATUITEMENT !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 heures à 17 heures.



ADIL de l'Ain

34 rue du Général Delestraint - 01000 Bourg-en-Bresse

📞 04 74 21 82 77 • ✉️ adil@adil01.fr

👉 www.adil01.org





SLIS CORMORANCHE-BEY-GRIÈGES

Petite présentation de la caserne de Cormoranche/Bey/Grièges. Nous sommes une caserne composée de **30 pompiers, dont 7 issus de la commune de Grièges**.

Nous sommes des femmes et des hommes animés par un même objectif : **venir en aide à la population**.

Notre champ de compétences est vaste : **lutte contre les incendies, secours à la personne et opérations diverses**.

Et pourquoi pas vous ? Si vous avez **plus de 16 ans**, que vous habitez l'une des communes de Cormoranche, Bey ou Grièges, et que vous souhaitez vous investir dans une cause qui vous tient à cœur, vous pouvez vous rapprocher de notre caserne pour découvrir le monde des pompiers. **Votre engagement peut faire la différence !**

Le SLIS de Cormoranche/Bey/Grièges vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026 !

Au plaisir de vous rencontrer.

Amicalement.



Lieutenant CHAPUIS Frédéric - Chef de corps des Sapeurs-Pompiers - 06 31 11 09 02

VIE DE LA PAROISSE

L'ÉVÉNEMENT MARQUANT 2025 : BÉNÉDICTION DU NOUVEL AUTEL DE L'ÉGLISE DE GRIÈGES

Le projet de remplacer l'Autel de l'Église de Grièges, voulu par le Père Olivier Barnay depuis de nombreuses années, s'est imposé naturellement à l'occasion de ce grand évènement qu'est la Solennité de la Fête Dieu. Sa bénédiction s'est déroulée ce dimanche 22 Juin 2025 en présence de très nombreux fidèles venus assister à cette Messe Solennelle au cours de laquelle le Père Olivier a bénii symboliquement le Maître-Autel qui a retrouvé sa place dans le chœur de notre église de Grièges.

Un artisan marbrier connu pour son savoir-faire, a restauré et modifié cet autel d'origine en harmonie avec la pratique liturgique actuelle et l'architecture de l'Église. Après six mois de travail minutieux, le résultat est remarquable. La célébration, présidée par le Père Olivier Barnay, a débuté par la Procession du Saint Sacrement dans les jardins de l'Église, se poursuivant par la bénédiction de l'Autel.

Après avoir lu la prière de bénédiction, puis l'aspersion, pour signifier que l'Autel est la source de tous les Sacrements, celui-ci fut encensé. Dans une église, l'autel représente la Face de Jésus continuellement tourné vers son Père. C'est là que sont célébrés les Saints Mystères de la Mort et la Résurrection du Seigneur Jésus.

L'autel revêtu d'une nappe blanche, de cierges et d'une croix, retrouvait sa pleine vocation pour la célébration de la Très Sainte Eucharistie. Ainsi, débuta la Sainte Messe de la Solennité de la Fête Dieu suivie de la prière de consécration de notre Groupement paroissial au Sacré Cœur de Jésus à l'occasion du Jubilé du 350^e

anniversaire des apparitions du Sacré Cœur de Jésus à Sainte Marguerite Marie à Paray-le-Monial.

Cette journée, empreinte de spiritualité et de joie, restera gravée dans le cœur des fidèles d'autant que notre Curé, le Père Olivier Barnay, nous a quitté le 1^{er} septembre pour d'autres missions confiées par notre Évêque.

Depuis le 1^{er} septembre, notre nouveau curé est le Père Jean Philippe Bernard.

**Yves SIMON
Économie Paroissial**



LA COLLECTE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES

- Jour de collecte** : Le jeudi des semaines paires
- Exceptions** : Pas de collecte les jours fériés suivants : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre
- Consignes** :
 - Sortez votre bac **la veille** du jour de collecte
 - Déposez-le **couvercle fermé** en bord de rue
 - Les sacs non conformes déposés au pied des bacs ne sont pas collectés



Ne ratez plus la collecte ! Téléchargez l'application mobile gratuite du SMIDOM pour recevoir des **notifications d'alerte collecte** pour la commune de Grièges. Plus d'infos sur www.smidom.org

Téléchargez le calendrier de collecte des OM : Calendrier de collecte des ordures ménagères

LES DÉCHÈTERIES

Horaires téléchargeables sur le site du SMIDOM.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES		Smidom
VONNAS - SAINT-JEAN-SUR-VEYLE - SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE - FRANCHELEINS		Veyle Saône
du 1 ^{er} AVRIL au 30 JUIN et du 1 ^{er} SEPT au 31 OCTOBRE		
LUNDI	14H00 - 18H00	
MARDI	14H00 - 18H00	
MERCREDI	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00	
JEUDI	14H00 - 18H00	
VENDREDI	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00	
SAMEDI	9H00 - 13H00 / 14H00 - 18H00	
DIMANCHE	09H00 - 12H00	UNIQUEMENT VONNAS ET FRANCHELEINS
du 1 ^{er} NOVEMBRE au 31 MARS		
JUILLET AOÛT		
du lundi au samedi	07H00 - 13h00	
	14H00 - 17H00	
	14H00 - 17H00	
	9H00 - 12H00 / 14H00 - 17H00	
	14H00 - 17H00	
	14H00 - 17H00	
	9H00 - 12H00 / 14H00 - 17H00	
	FERMÉE	
Les déchèteries sont fermées les jours fériés sauf le vendredi de Pâques. L'accès sera clos 10 min avant l'heure de fermeture.		

POINTS DE RECYCLAGE

Les colonnes de tri se situent : Rue du Stade - Laiterie, Rue du Stade - Salle des fêtes et Allée de Saint Amour.

Colonne bleue → Journaux et magazines

X Cartons et krafts interdits : *Cartons → déchèterie*

Krafts → colonne emballage ou déchèterie (préférable)

Colonne verte → Emballage en verre

X Verres non destinés à l'emballage interdits

Colonne jaune → Tous les emballages ménagers (cartonnette, métal, plastique)

COLONNE DE DÉPÔT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Emplacement : Parking du terrain de foot, Impasse des Rozières

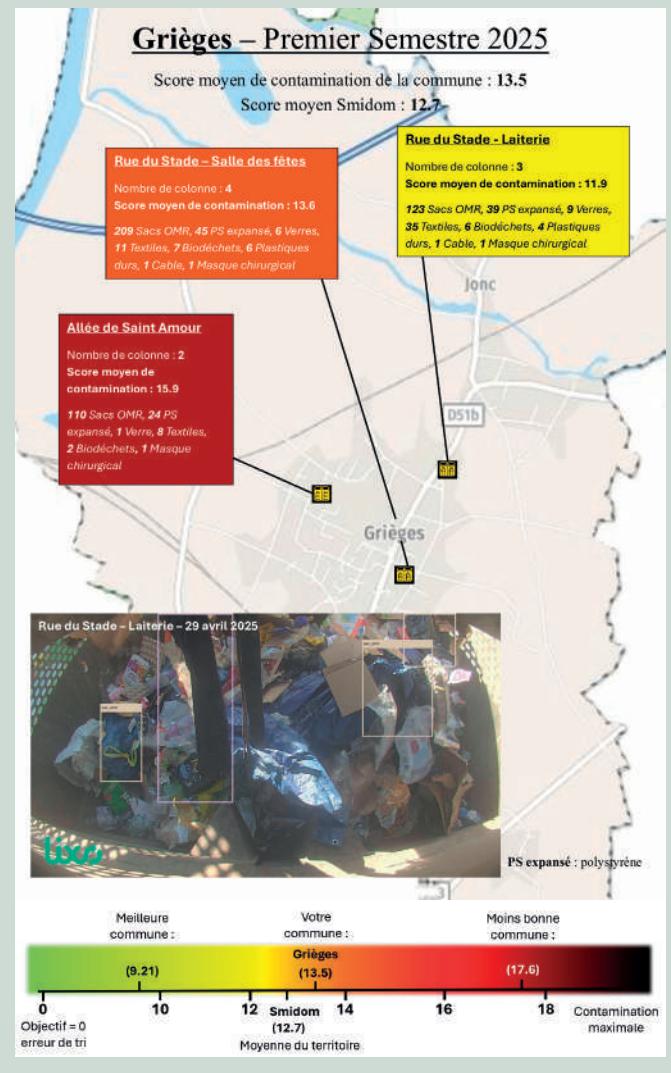
Accessibilité : 24h/24 et 7j/7

Accès : Par badge

Si vous souhaitez utiliser cette colonne **en remplacement de votre bac**, contactez le SMIDOM pour obtenir un badge d'accès.

L'ANALYSE LIXO SUR LES ERREURS DE TRI À GRIÈGES

Plus d'infos : <https://smidom.org/fr/rb/2313625/grieges>



CONVENTION SMIDOM - DÉCHETS EXCEPTIONNELS

Le SMIDOM Veyle Saône peut proposer à ses usagers, sous certaines conditions, une dotation gratuite pour des déchets ménagers spécifiques liés à une situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Cette convention a pour objet l'attribution d'une dotation gratuite pour les foyers ayant à charge un enfant ou un adulte en perte d'autonomie résidant sur le territoire du Smidom Veyle Saône. Le terme « en perte d'autonomie », désignant toutes personnes (enfants, adultes ou personnes âgées) étant confrontées à des problèmes d'incontinence ou des soins spécifiques de manière régulière et générant des déchets ménagers spécifiques. Les enfants en bas âge ne sont donc pas concernés par la présente convention.

Selon le cas, cette dotation gratuite peut se faire sous la forme de :

- Un bac ordures ménagères supplémentaire,
- Des rouleaux de sacs homologués si l'utilisation d'un bac n'est pas possible,
- Un badge d'accès supplémentaire non facturé pour les usagers résidant sur une zone en Point d'Apport Volontaire.

Cette dotation vient en supplément de la dotation familiale ordinaire.

Elle est prévue exclusivement pour les déchets ménagers spécifiques générés par le handicap.

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères pour la dotation familiale ordinaire reste à la charge des foyers concernés comme l'ensemble des particuliers résidant sur le territoire du Smidom Veyle Saône.

En revanche, les frais de collecte et de traitement du bac ou des sacs homologués mis à disposition ou des dépôts PAV réalisés, pour les déchets spécifiques de la personne en perte d'autonomie, sont pris en charge par le Smidom.

L'usager ne paiera pas de frais supplémentaires liés à cette dotation.

Pour bénéficier d'une dotation gratuite, la personne devra fournir au Smidom Veyle Saône un justificatif du handicap ou des factures attestant l'achat de protections d'incontinence.

La collectivité se réserve le droit de procéder à des contrôles pour vérifier la bonne utilisation de la dotation réservée aux déchets spécifiques. En cas de non-respect, la collectivité pourra retirer la dotation gratuite délivrée et dénoncer la convention.

Le demandeur s'engage par ailleurs à résilier cette convention, et à restituer le cas échéant la dotation délivrée, si la personne handicapée ou la personne en perte d'autonomie n'habitait plus sur le territoire du SMIDOM.

→ Téléchargez la convention sur le site du SMIDOM ou contactez-nous par mail à contact@smidom.org ou par téléphone au 04 74 04 94 69.

PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Après avoir investi dans 2 collecteurs XXL avec large ouverture en 2024, la mairie continue son action dans la lutte contre la pollution par les mégots en signant un contrat avec l'éco-organisme Alcome, agréé par l'État.

Ce partenariat permet de couvrir les coûts de nettoiement des mégots et de mettre en place des dispositifs de rue spécifiques (2 nouveaux cendriers ont été installés place de l'église et au boulodrome)

En parallèle, la Mairie a également signé un contrat avec l'entreprise TchaoMégot permettant l'enlèvement, la dépollution et le recyclage des mégots collectés.



ESPACES SANS TABAC

Les Espaces sans tabac sont l'ensemble des lieux intérieurs et extérieurs défini par voie réglementaire et par arrêté municipal, de manière permanente ou temporaire, où la consommation de tabac est interdite.

Pour mémoire, suite au décret du 24/06/2025 & l'arrêté du 21/07/2025 les espaces concernés sont les suivants :

- Parcs et jardins publics
- Établissements scolaires du premier et second degré, tous les lieux d'accueil de mineurs pour formation ou hébergement, et leurs abords pendant les heures d'ouverture
- Zones pédiatriques des établissements de santé
- Bibliothèques et équipements sportifs et leurs abords
- Zones d'attente des voyageurs aux horaires de services
- Plages bordant les eaux de baignade pendant la saison balnéaire

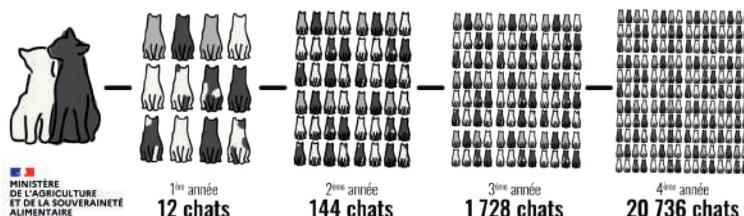
L'interdiction de fumer est étendue dans **un rayon de 10 m autour de chaque entrée/sortie de tous les sites pendant les horaires d'ouverture (sauf pour les parcs et plages)**. Chaque lieu concerné sur les territoires est clairement signalé comme « espace sans tabac ».

**Pour le bien vivre ensemble,
merci à chacun de bien respecter cette réglementation.**

BILAN CHATS ERRANTS

La commune de Grièges a bénéficié entre le 1^{er} novembre 2024 et le 15 septembre 2025 d'un appel à projets de la direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour soutenir les projets de gestion des chats errants. Dans ce cadre, la commune a conventionné avec deux vétérinaires et travaillé avec différentes associations du territoire : au total, **37 chats errants stérilisés et identifiés avec une prise en charge à 100% des frais**.

L'appel à projet est maintenant terminé, mais nous invitons tous les propriétaires de chats à les faire stériliser, non seulement pour limiter leur population, mais surtout pour prévenir l'apparition de maladies graves.



DICRIM



Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) reprend les informations transmises par le préfet. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Ces mesures comprennent, en cas de besoin, les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque.

La sécurité des habitants étant l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale, nous avons mis à jour notre DICRIM pour identifier les risques majeurs sur notre territoire et préconiser les dispositions les plus appropriées afin de minimiser les incidences pour les biens et les personnes.

C'est ce document qui vous a été distribué en complément de ce bulletin municipal. Merci de le lire attentivement et de le conserver précieusement.

BRÛLAGE

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

LE BRÛLAGE EN EST INTERDIT toute l'année lorsqu'il existe un système de collecte et/ou des déchèteries.

D'autres solutions existent également : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage. **Le non-respect de l'interdiction de brûlage expose le contrevenant à une amende de 3^e classe de 450 €.** Ne sont pas concernés par le règlement sanitaire départemental : les déchets verts agricoles, l'écoubage et le brûlage dirigé, la gestion forestière.



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DP : Déclaration Préalable

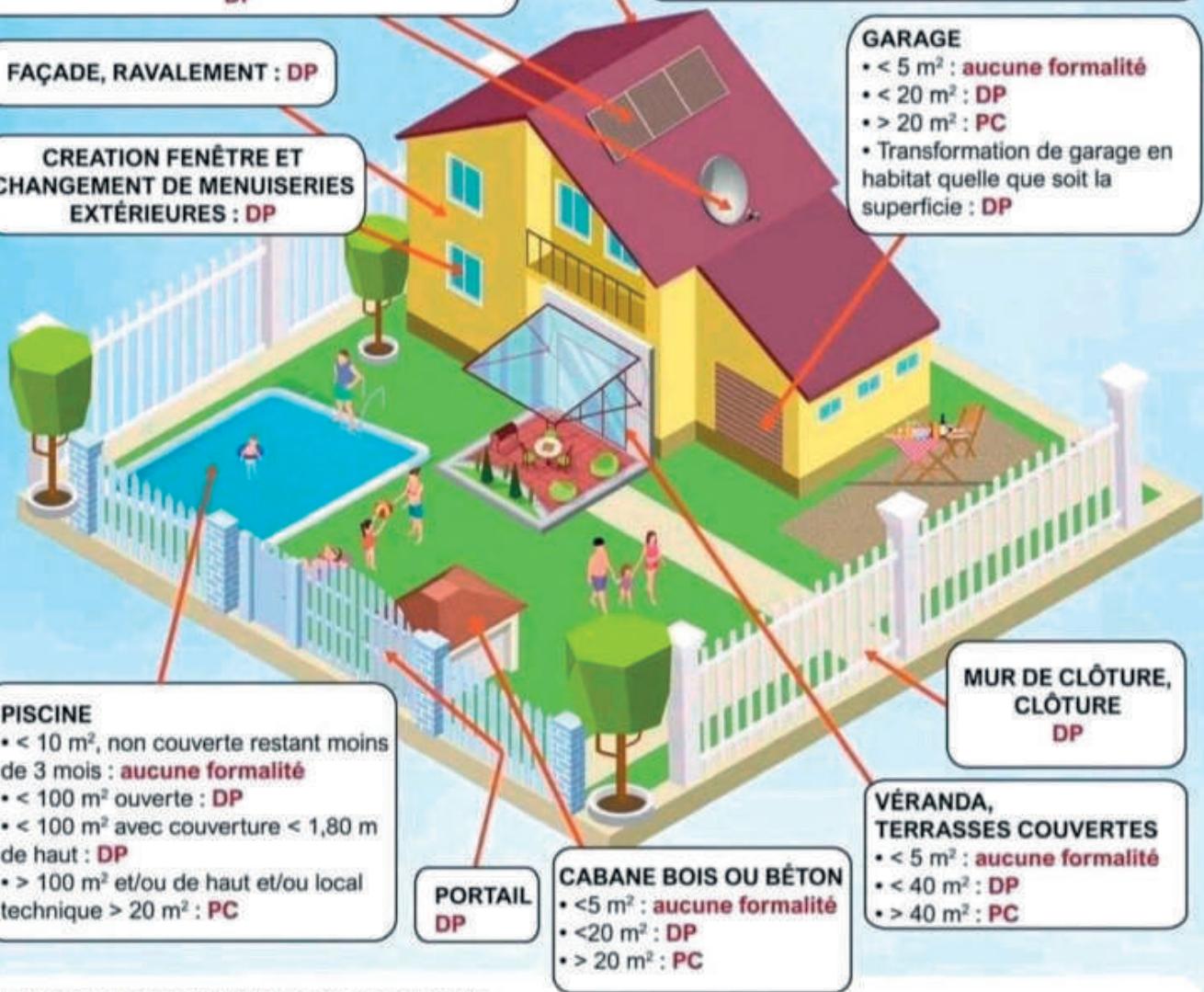
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.



PAS SI SIMPLES...



HISTOIRE DE JARDINS

Parfaitement intégré au cadre et au mode de vie de certaines civilisations, l'art des jardins se décline sous plusieurs formes :

- Dans la Rome impériale, la maîtrise des eaux permet le développement de l'art topiaire qui transforme buis et ifs en sculptures végétales et où l'imbrication des bâtiments se combine à l'évocation de lieux mythologiques
- Dans les pays où prédomine l'islam, les jardins s'agrémentent de parterres, de décors en céramique des bassins, de terrasses étagées et de jeux d'eau.
- Le jardin chinois est un monde clos, propice à la contemplation, qui se découvre le long de chemins sinués, accompagnés de végétation pittoresque et variée.
- Le jardin à la française se caractérise par ses parterres rectilignes, ses plans d'eau, ses terrasses, ses vases décoratifs, ses statues de marbre et ses ifs et buis taillés
- Le parc paysager à l'anglaise, quant à lui, se caractérise par des allées tortueuses, des vastes surfaces de gazon, des grottes, des ruines, des labyrinthes et des pavillons, kiosques ou autres tombeaux.



La réhabilitation du parterre devant la cure par Aurore Coutant, diplômée en herboristerie, avec le concours de la municipalité, nous amène à nous intéresser à la culture d'un jardin médiéval souvent connu sous le nom de « jardin des simples ».

Le jardin doit son appellation aux plantes qui composent ses parterres : plantes aromatiques et plantes aux vertus médicinales permettant de réaliser des remèdes simples (sans être mélangée(s) à d'autres).



La culture des simples a une très longue histoire qui remonte à la Mésopotamie (la première trace écrite de culture de plantes médicinales date de 1750 avant J.-C.) et à l'empire romain, périodes où la pharmacopée végétale était très utilisée.

En Europe, après la chute de l'empire romain, les invasions de guerriers venus de l'est et du nord, l'influence grandissante de la religion chrétienne hostile aux sciences non basées sur des textes bibliques, les connaissances artistiques et scientifiques ont régressé. Les envahisseurs de l'est ont importé des coutumes plus rustiques que celles des gallo-romains.

La « Renaissance Carolingienne » au VIII^e et IX^e siècle marque le retour des études, des arts, des sciences et de la culture antique.

Les moines qui recopiaient les documents anciens en latin ont permis de redécouvrir des ouvrages anciens dont celui de Pedianus Dioscoride, médecin grec du I^e siècle, traduit en latin (*De Materia Medica*) qui recensait près de six cents végétaux, minéraux, animaux utilisés pour composer des remèdes.

Charlemagne ordonne en l'an 812 la rédaction d'un acte de 120 articles, le *Capitulaire de Villis*, regroupant le savoir-faire des médecins et des moines de l'antiquité.

L'article 70 du *Capitulaire de Villis* liste près d'une centaine d'espèces dont la culture était rendue obligatoire et ordonnée dans les jardins du domaine royal tant pour leurs vertus culinaires que médicinales, textiles et tinctoriales : 94 plantes précisément se répartissant en 73 herbes, 16 arbres fruitiers et 5 plantes textiles et tinctoriales.

Les moines qui avaient développé la médecine médiévale à base de végétaux cultivés, pour servir dans les hôpitaux des monastères, se conforment donc à ces règles et s'organisent pour que leurs jardins soient efficaces, simples et utiles.

Le jardin des simples côtoie le jardin d'ornement, le verger et le potager, les herbes du jardin des simples condimentant les légumes.

Le jardin des simples ne doit cependant pas être confondu avec le jardin de curé, qui est un jardin adjacent à une église ou un presbytère, ayant vocation à nourrir quelques personnes.

Le jardin des simples est souvent un cloître, très structuré. Il est formé de banquettes surélevées, rectangulaires ou carrées, alignées, où l'on fait pousser un type de plantes par banquette. Il est symétrique et doit représenter la perfection comme beaucoup de jardins au Moyen Âge.

Les banquettes sont délimitées par des palissades de bois appelées plessis ou fascine. Ce plan en carré a tendance à utiliser le langage thérapeutique en regroupant les végétaux selon leurs propriétés médicinales : diurétiques, digestives, analgésiques, sédatives, etc.

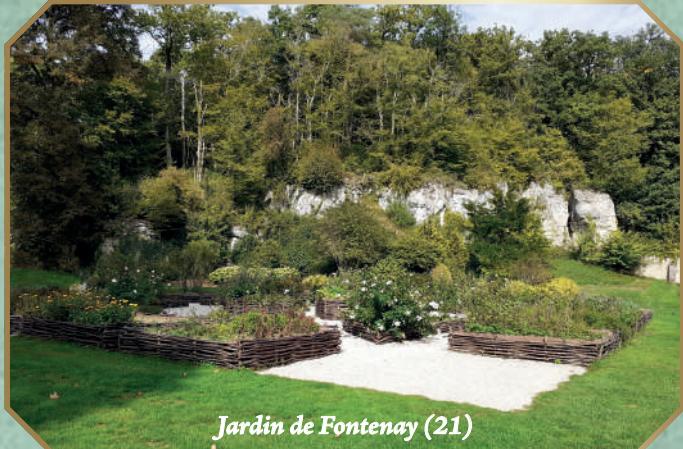
Enfin, la symbolique des moines y est omniprésente avec ces carrés ou rectangles de cultures qui dessinent des croix, symboles du christianisme par excellence, sans compter que

le buis, en restant toujours vert, a acquis une représentation d'immortalité notamment lors des Rameaux préfigurant la résurrection du Christ ; cette dernière est matérialisée par le point d'eau, indispensable à la vie des plantes, souvent placé au centre du jardin, qu'il s'agisse d'un puits ou d'une fontaine. Enfin, les moines ont voué leur vie à Dieu, à la prière et à la méditation : quelques bancs sont toujours judicieusement placés dans ces jardins, certains offrant l'ombre convoitée lorsque le soleil brûle, d'autres apportant la douce chaleur des premiers rayons printaniers...

Chacun des 4 carrés, regroupe les plantes classées selon leurs vertus :

- Médicinales
- Condimentaires
- Aromatiques
- Tinctoriales

Selon le type de plantes, différentes parties peuvent être utilisées : la tige, l'écorce, les feuilles, les fleurs, les racines, les graines.



Jardin de Fontenay (21)



Jardin de Fontenay (21)



Un exemple : la guimauve

Cette plante courante dans des zones humides du littoral, peut mesurer jusqu'à 1,5 mètres et fleurit en juillet. Ses fleurs blanches ou rose pâle ont 5 pétales.

- Les feuilles peuvent être consommées cuites comme des épinards ou crues pour les jeunes feuilles pour relever le goût d'une salade.
- Les racines peuvent être consommées cuites
- Les fleurs conservées dans du vinaigre sont utilisées comme condiments (pickles).
- Les racines ont également servi plus récemment à extraire le mucilage utilisé pour confectionner la guimauve (le bonbon) et les marshmallows (désormais élaborés à partir de gélatine d'origine animale).



ALTHAEA OFFICINALIS
Guimauve

PLANTES MÉDICINALES

Au I^{er} siècle, en médecine, Pedianius Dioscoride recommandait déjà la guimauve pour soigner les irritations et inflammations des muqueuses pulmonaires et intestinales, pour les affections vésicales et gynécologiques, et certains problèmes cutanés (plaies récentes, brûlures, morsures, piqûres...).

Deux mille ans plus tard les mêmes vertus sont reconnues par les milieux scientifiques qui prônent même l'utilisation de la guimauve pour soigner d'autres affections (bucco-dentaires et oculaires).

Au Moyen Âge, les *herbularius*, jardins des simples, plantes aromatiques et médicinales, créés dans les monastères servaient à établir des boissons, onguents, baumes pour soigner les malades.

Hildegarde de Bingen, abbesse bénédictine, a rédigé au XII^e siècle un ouvrage (*Physica*) désignant près de 300 plantes et 102 animaux entrant dans les remèdes qu'elle utilisait. Certains remèdes restent cependant plus inspirés par le mysticisme que par la science.

Plus tard, l'épithète latine *Officinalis* (parfois *Officinale* ou *Officinarum*) a été ajoutée au nom latin de certaines plantes afin d'indiquer leur vertu médicinale.

En 1240, le roi Frédéric II de Sicile promulgue la *Magna Carta Da Farmacia* qui sépare la pharmacie de la médecine.

Le diplôme d'herboriste a été supprimé en 1941 par le régime de Vichy. Seuls les pharmaciens étaient donc autorisés à vendre des plantes médicinales. Un décret de 2008 a modifié le Code de la Santé Publique autorisant la vente de 148 plantes médicinales par d'autres personnes que les pharmaciens. À la suite de ce décret les producteurs herboristes se sont développés, l'engouement pour les produits « bio » ou « naturels » accélérant le phénomène.

De nos jours les plantes sont toujours utilisées par la phytothérapie, l'homéopathie, la cosmétique, la médecine traditionnelle chinoise et les médecines locales de nombreux pays.

Les produits actuellement vendus sont des poudres à diluer dans un liquide, racines pour des décoctions, extraits divers pour élaborer des sirops, baumes, gélules, cataplasmes, fleurs ou feuilles séchées pour des infusions...

En Europe et en Amérique du Nord moins de 5% de la population utilise les plantes pour se soigner alors que près de 85% de la population continue de se soigner avec des plantes dans le reste du monde.

La cueillette et l'étude des plantes sauvages à des fins médicinales et culinaires a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France. Le « Syndicat Simples » (Syndicat Inter-Massif pour la production et l'économie des simples) regroupe depuis 1982 plus de 100 producteurs de plantes aromatiques et médicinales.

Des ethnobotanistes continuent de parcourir le monde pour découvrir de nouvelles plantes qui permettront d'extraire les substances des médicaments du futur.

Le champ d'investigation se porte également désormais sur les champignons et les produits de la mer.

PLANTES CONDIMENTAIRES ET AROMATIQUES

Condiments et aromates sont complémentaires. Les premiers relèvent la saveur des aliments et peuvent éventuellement être consommés en légume, les seconds, s'intègrent directement dans la préparation.

Contrairement aux herbes aromatiques qui sont souvent utilisées fraîches, les plantes condimentaires peuvent également être transformées en sauces et autres produits.

Le génie de l'homme a su utiliser toutes les parties de ces plantes pourtant si différentes :

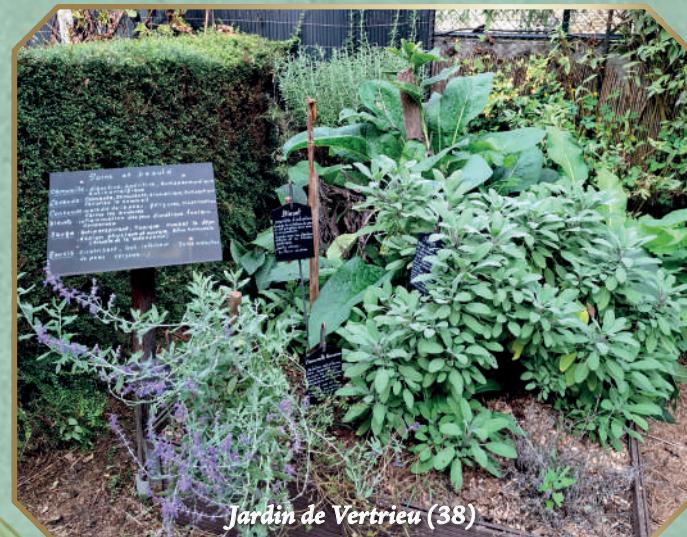
- Les rhizomes du curcuma ou du gingembre,
- Les racines du raifort et du céleri,
- Les tiges vertes des ciboules ou de l'estragon,
- Les bulbes de l'ail ou de l'oignon,
- Les feuilles : persil, cerfeuil, laurier, menthe, sauge, basilic,
- Les graines : aneth, anis, fenouil, cumin, coriandre...
- L'écorce : cannelle,
- Les fruits : cornichon, câpre, piment, badiane ou vanille,
- Les fleurs : ciboulette.

La majorité des plantes condimentaires vivaces ne supportent pas les terrains constamment humides.

Par instinct ou intuition l'homme a vite su faire un choix parmi ces substances et retenir celles qui lui étaient bénéfiques ou adaptées au climat.

C'est aussi grâce à ces substances que furent entreprises les glorieuses expéditions à la découverte du nouveau monde qui contribuèrent entre autres à la création des cartes de géographie.

D'après Philippe Convers, chef à domicile : *Sans les condiments, aromates et épices, l'homme aurait été condamné à une alimentation bien monotone, peu profitable et moins nourrissante.*



Jardin de Vertrieu (38)



Jardin de Mont richard (41)



LAVENDULA SPICA

Lavande aspic



ANGELICA ARCHANGELICAL

Angélique



THYMUS VULGARIS

Thym



ROSMARINUS OFFICINALIS

Romarin



Quelques plantes aromatiques...

Lavande

Comme la sauge, la menthe ou le thym, la lavande (*lavandula* en latin) est une plante aromatique de la famille des Lamiacées, anciennement nommée *Labiée*.

Ses fleurs et ses feuilles, fraîches ou séchées, parfument les plats méditerranéens, les desserts, les infusions et les huiles, apportant une touche de caractère et de saveur. La lavande officinale est la plus intéressante à consommer en cuisine, en raison de son arôme subtil.

Angélique

Elle combat l'anxiété, la nervosité. Elle aide à un sommeil réparateur et apaisant. Elle soulage les spasmes nerveux du ventre et aide à la digestion.

Thym

Le thym est vertueux sur la sphère QRL, sur les intestins (diarrées, ventre ballonné). Il soulage les maux de gorge, les quintes de toux et décongestionne les nez qui coulent.

Romarin

C'est une espèce de plantes à fleurs de la famille des Lamiacées (ou *Labiées*). C'est un arbrisseau poussant à l'état sauvage sur le pourtour méditerranéen, dans les garriques arides et rocallieuses, sur terrains calcaires.

Il existe 3 types d'huiles essentielles de romarin qui varient selon le lieu de culture et le moment de la récolte. Le romarin permet de faciliter la digestion, de lutter contre le stress et d'améliorer la concentration.



PLANTES TINCTORIALES

Une plante tinctoriale, qu'est-ce que c'est ?

Tout simplement, une plante dont on extrait les substances afin de servir de colorants cosmétiques, alimentaires ou textiles.

À la différence d'une autre plante, une plante tinctoriale possède les caractéristiques de durabilité du pigment qu'elle renferme, de résistance au lavage et d'abondance dans la nature.

Il existe trois principales familles de plantes tinctoriales :

- Les plantes à anthraquinones, qui permettent d'obtenir des teintes rouges, rousses et certains violet. On recense le henné, la garance, le brou de noix, le noyer, la rhubarbe, la betterave rouge, l'hibiscus...
- Les plantes à flavonoïdes, aux teintes plutôt jaunes, ocres et vertes. On retrouve le curcuma, la camomille, le thé noir, le romarin, le frêne, le santal, le campêche, le bleuet, le séné, le mûrier des teinturiers et le genêt des teinturiers...
- Les plantes à indigos, aux teintes bleues. La plus connue d'entre elles, qui lui donne son nom, est l'indigotier. Il en existe plus de 480 espèces.

Dès la préhistoire les humains ont découvert comment utiliser les pigments naturels pour décorer leur corps et leurs vêtements. Les peintures rupestres, comme celles de Lascaux en France, montrent l'utilisation de pigments minéraux et végétaux pour créer des œuvres d'art il y a plus de 17 000 ans.

Dans l'Égypte ancienne, les plantes tinctoriales étaient utilisées pour teindre les bandelettes de lin servant à momifier les pharaons. Les Égyptiens maîtrisaient l'art de la teinture à la garance, une plante produisant un rouge profond, ainsi que l'indigo, qui donnait des nuances de bleu. Ces couleurs étaient souvent associées à des divinités et à des rituels sacrés.

Les plantes tinctoriales ont joué un rôle crucial dans de nombreuses civilisations, servant non seulement à embellir les vêtements et les objets du quotidien, mais aussi à marquer des statuts sociaux, à exprimer des croyances spirituelles et à symboliser des valeurs culturelles.

Par exemple, le pourpre de Tyr extrait d'un mollusque était si précieux dans l'Antiquité qu'il était réservé aux vêtements des empereurs et des dieux.

En Inde, l'indigo était cultivé et utilisé pour teindre les tissus depuis plus de 4 000 ans. Le «bleu indigo» est devenu emblématique de la culture indienne, notamment avec les saris et les turbans. La technique de teinture à l'indigo, appelée «Ajrakh», est encore pratiquée aujourd'hui par des artisans spécialisés.

En Europe, la garance était largement cultivée pour produire un rouge éclatant. Au Moyen Âge, les teinturiers européens utilisaient également d'autres plantes comme la gaudie, qui donnait une couleur jaune, et le pastel des teinturiers, source d'un bleu profond. Ces couleurs étaient très prisées et souvent réservées aux classes sociales les plus élevées.

La révolution industrielle du XIX^e siècle a marqué un tournant dans l'histoire des teintures. La découverte des colorants synthétiques par William Henry Perkin en 1856, a permis de produire des couleurs de manière plus rapide et moins coûteuse. Ces colorants remplacent les teintures naturelles, entraînant leur déclin.

Mais les colorants synthétiques, souvent dérivés du pétrole et produits à partir de composés chimiques complexes, consomment beaucoup d'énergie et génèrent des déchets toxiques. Bien que ces colorants offrent une large gamme de couleurs vives et durables, leur production et leur utilisation ont contribué à la dégradation de l'environnement, à la pollution de l'air, de l'eau et des sols, soulevant des préoccupations quant à leur durabilité.



Henné d'Égypte



Henné neutre



Garance



Brou de noix



Rhubarbe



Hibiscus



Campêche



Curcuma



Châtaignier



Indigo

Ces dernières décennies ont vu un regain d'intérêt pour les teintures naturelles provenant de sources renouvelables. Leur production et leur utilisation ont un impact environnemental beaucoup plus faible.

Les consommateurs et les artisans recherchent désormais des alternatives éco-responsables, relançant l'utilisation des plantes tinctoriales.

SOURCES

<http://grainesdexplorateurs.ens-lyon.fr>
Le monde des teintures naturelles © éditions Belin
Larousse encyclopédie universelle
lpo.fr
Wikipédia
Callchef.fr



Notre jardin des simples

Les premières plantations d'automne au jardin des simples ont été retardées par suite d'une arrivée précoce des températures hivernales. Cette opération est donc reportée au printemps 2026.

Les premières plantes seront les suivantes : achillée millefeuille, bourrache, ciboulette, consoude, estragon, lavande, livèche, mauve, mélisse, romarin, sauge et valériane.

Les fascines qui entourent les espaces ont été réalisées en bois de noisetier.

Les plantes bénéficient d'un arrosage constant, dispensé par des oyas, permettant ainsi d'économiser l'eau.

Nous invitons tout un chacun à venir le découvrir !



Les oyas

Toutes les plantes du jardin des simples ne nécessitent pas un apport d'eau important.

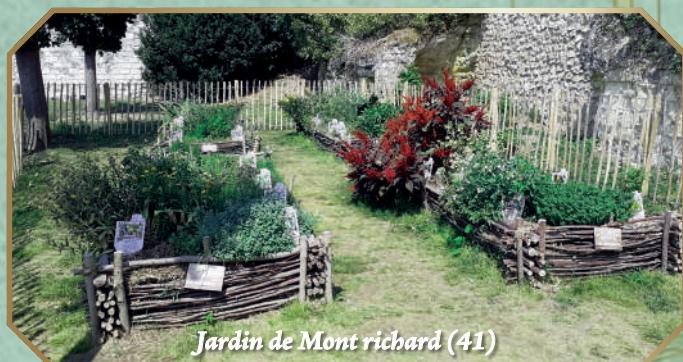
Afin de limiter la quantité d'eau et le temps passé à arroser nous utilisons des oyas pour hydrater les plantes qui ont un besoin particulier. Ce sont des récipients en terre poreuse qui lorsqu'ils sont enterrés diffusent lentement l'eau qu'ils contiennent.

Des oyas de 2 litres diffusent sur un diamètre de 80 à 100 cm pendant 3 à 4 jours. Ils sont munis d'un couvercle pour éviter l'évaporation et les insectes.

Cette technique d'arrosage est connue depuis l'antiquité.



Jardin de Mont richard (41)



Jardin de Mont richard (41)



ARNICA MONTANA
Arnica



ANTHEMIS NOBILIS
Camomille romaine



ARTEMISIA ABSINTHIUM
Absinthe



Jardin de Vertrieu (38)



Jardin de Vertrieu (38)

Plantes Vulneraires

- Absinthe : vermifuge, stomatique, emmenagogue, détoxifiant
- Serpollet : antiseptique, expectorant, stimulante, antiseptique
- Chardon : anti-inflammatoire
- Romarin : stimulant, tonique, anti-inflammatoire, fortifiant
- Anti-inflammatoire
- Hysope : digestive, tonique, expectorant, febrifuge
- Salicornie : sudorifique
- Camomille : digestive, antiseptique, anti-inflammatoire
- Sarriette : digestive, carminative, stimulante
- Thym : antiputride, vermifuge
- Anti-inflammatoire
- Anti-spasmodique
- Expectorant
- Désinfectant



HYSSOPUS OFFICINALIS
Hysope



SATUREJA HORTENSIS
Sarriette



MUSTUM ARDEN
Moutarde

VIE ASSOCIATIVE

CULTURE

Atazik	Olivier BARBET	07 69 36 75 05
Chaud comme la Bresse	Maxime CHARVET	06 70 64 11 20
Comité de Jumelage	Christophe FRISÉ (Responsable pour la commune)	03 85 23 15 88
Histoire et Patrimoine	Yves BAJAT	03 85 51 92 45
Pogo Tango	Maxime CHARVET	06 70 64 11 20
Sauvegarde et Restauration de la Chapelle St-Gengoult	Évelyne THILLET	06 45 80 80 67

LOISIRS

Activités Loisirs et Traditions	Arlette POULET (Co-présidente)	06 74 67 19 47
Association Familles Rurales	Nathalie FRISÉ	03 85 23 15 88
Ass. des Jeunes de Grièges (AJG)	Juline ATTALLAH	03 85 23 17 04
Club de l'Amitié	Ginette DESMARIS (Trésorière)	03 85 31 62 85
Comité des Fêtes	Thibaut THILLET	06 13 29 38 19
Interclasses	Jean-François NUGUET	03 85 31 71 21

PÉRISCOLAIRE

APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)	Sarah FILLARDET	03 85 31 57 29
Garderie Périscolaire	Carine MÉNARD	03 85 31 57 29
OGEC (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques)	Loic FERREIRA	03 85 31 57 29
Restaurant Scolaire	Thibaut THILLET	06 13 29 38 19
Sou des Écoles	Anne-Lyse HAULE	06 26 17 10 34

SPORT

Amicale Boule de Grièges	Thierry STADELmann	06 21 79 13 40
Ass. Sportive Grièges Cyclo (ASGC)	Olivier PERRIN	06 75 67 82 38
Ass. Sportive Grièges Pont-de-Veyle (ASGPV)	Arnaud LAMPS	06 76 97 60 85
Ass. Veyl'O	Sébastien PÉPIN	06 44 04 20 84
Moto-Club Pierre Torrion	Christopher DUC	06 71 13 89 40
Société de Chasse	Jean-Pierre CHARVET	06 82 16 75 13
Société de Pêche	Jackie LAURENT	06 82 85 22 74
Team GP12	Giovanni ZURZOLO (Trésorier)	06 30 51 37 19
Tennis Club Veyle Saône	Fabienne JOLY (Secrétaire)	06 73 68 82 33

AUTRES

Amicale des anciens du CPINI de Grièges	Éric LIVET	06 21 64 37 20
Amicale S.-Pompiers Bey Cormoranche Grièges	Mickael BERGERON	06 47 57 57 10
Au Détour d'un Chemin	Marie-Agnès GUIGUE	06 38 68 00 93
Cantonaide	Monique MYCEK (Responsable communale)	06 23 90 13 27
Comité de fleurissement	Guy BOYER	03 85 35 14 85
Comité de Pont-de-Veyle de la Ligue contre le cancer	Bernard POULET	06 89 35 20 55
Prévoyance Chevaline	Daniel BROYER	03 85 36 20 50

COMITÉ DES FÊTES

LE COMITÉ DES FÊTES EN QUELQUES MOTS...

Créée en 1977 le rôle de cette association est de favoriser les loisirs et les animations sur la commune de Grièges. A l'origine, un représentant de chaque association de la commune avait l'obligation de siéger au Comité des fêtes. Cette règle n'est malheureusement plus respectée.

L'équipe dynamique et super motivée du Comité des Fêtes est constituée d'une vingtaine de membres sans lesquels rien ne serait possible : Fabienne, Sylviane, Claude, Christine, Carole, Danièle, Claire, Évelyne, Pascal, Manon, Bruno, Stéphane, Grégory, François, Christophe, Olivier, Titian, Patrick, Romuald, rassemblés autour de notre Président et coordinateur Thibaut.



NOS ÉVÉNEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE 2025

• Le week-end de la vogue

Le Marché des Saveurs et de l'Artisanat est un évènement ancré dans l'agenda des manifestations de notre commune. Cette année, il s'agissait de fêter les 30 ans de cette organisation.



Nous avons donc décidé de célébrer cet anniversaire par une buvette et un tir d'artifice au soir du samedi 10 mai, en préambule du marché du dimanche 11 mai. Un public enthousiaste, décontracté et nombreux a profité de la pyrotechnie, ainsi que de la présence des membres d'ATAZIK pour le fond musical, merci à eux. Nous avons eu beaucoup de retours positifs sur cette soirée exceptionnelle.



Thibaut THILLET

Le public a répondu présent toute la journée pour le marché et ses 32 stands. Nos exposants apprécient l'accueil, le bon esprit du marché de Grièges, et la disponibilité de notre équipe. La journée était l'occasion, pour les petits, de se faire maquiller et pour les visiteurs de découvrir la musique et la danse de la troupe africaine « SAMAKE KUNDA ». Les pompiers et les JSP du Service Local d'Incendie et de Secours de Cormoranche-sur-Saône/Bey/Grièges ont su ravir les plus jeunes grâce à l'exposition de véhicules, baptême de camions et jeux de la lance (cible à atteindre avec un jet d'eau). La traditionnelle calèche a également ravi petits et grands.

Nous relevons une belle présence des enfants des écoles aux jeux organisés par l'association des Jeunes de Grièges et financés par le CDF.

L'équipe a préparé et vendu plus d'une centaine de tartes au sucre, cuites sur place au four à pain, et quelques 120 parts de Tartiflette et Bressiflette.

• La course de Solex

Le samedi 30 août avait lieu la 37^e édition de la course avec une épreuve de 6 heures sous une belle journée de fin d'été, suivie de la remise de prix accompagnée en soirée de la musique du groupe « ACOUPHENE ».

Nous avons accueilli une exposition de véhicules militaires américains, et notre ami Pascal a présenté une partie de sa collection de solex. Grâce à Dany Catherin et la société Yaka Chrono, chacun a pu suivre le déroulement de la course avec précisions.

Cette année, 32 équipages étaient inscrits, et ce sont des Griègeois qui ont remporté la victoire, comme l'année précédente !

Toute l'équipe du Comité tient à remercier tous les annonceurs, qui par leurs contributions financières aident à la réussite de cette journée. Un grand merci aussi à la quarantaine de bénévoles supplémentaires qui contribuent à la bonne organisation de cet événement.

• La fête du cochon

Malheureusement, nous n'avons pu organiser la fête du cochon cette année par manque de bouchers ; mais ce n'est que partie remise pour 2026

Nous tenons à présenter de grands remerciements à la Commission animation ainsi qu'à tous les bénévoles (commissaires, pilotes, conjointes, conjoints, partenaires...) qui permettent le bon déroulement et la réussite de nos manifestations.

Vous pouvez suivre notre actualité grâce à la page Facebook : Comité des Fêtes de Grièges.

AGENDA 2026

- Fête du cochon : 1^{er} février
- Vogue & Marché des Saveurs et de l'Artisanat : 9 et 10 mai
- Course de solex : Samedi 29 août

Le Comité des Fêtes a aussi pour vocation de mettre en location un certain nombre d'équipements décrits dans la liste ci-après.

Le bon de commande ainsi que le règlement de la location sont disponibles sur le site Internet de la mairie de Grièges.

MATÉRIEL EN LOCATION POUR PARTICULIERS

14 tables de 4 m avec tréteaux	3,00 €
27 tables de 3 m avec tréteaux	3,00 €
26 tables pliantes de 2,20 m	3,00 €
40 bancs pliants de 2,20 m	0,80 €
100 chaises plastiques	0,30 €
10 mange-debout	3,00 €
2 cafetières (100 et 60 tasses)	8,00 €
2 friteuses électriques (8 litres)	8,00 €
2 parasols	10,00 €

➤ **Payant et un chèque de caution de 100€ à l'ordre du Comité des Fêtes** est demandé pour toute location pour le particulier.

➤ **Contact : Thibaut THILLET**

Tél : 06 13 29 38 19 ou comitedesfetes01@yahoo.fr

Adresse du local : 61 Impasse des Platanes (en face de la Garderie Croq'pomme) - 01290 GRIÈGES

Les horaires d'enlèvement (le vendredi à 18 h) et de restitution (le lundi à 18 h) du matériel doivent IMPÉRATIVEMENT être respectés pour faciliter la tâche de l'équipe bénévole responsable.

Aucun matériel ne sera délivré en dehors de cet horaire.

Pour toute réservation de matériel, merci de télécharger le bon de commande et le règlement intérieur disponibles sur le site de la Mairie et de nous les retourner à l'adresse suivante : **comitedesfetes01@yahoo.fr** au plus tard 21 jours avant la réservation.



MATÉRIEL EN PRÊT AUX ASSOCIATIONS LOCALES

- 1 cafetière (uniquement à la salle polyvalente)
- 1 cafetière itinérante 60 tasses
- 1 cafetière itinérante 100 tasses
- 2 crêpes party
- 2 chapiteaux pliants 4 x 4 m
- 1 chapiteau (chèque de caution de 1000 € à l'ordre du Comité des Fêtes et une attestation d'assurance Responsabilité Civile). Différentes combinaisons possibles : 8m x 5m, 4m x 5m ou 12m x 5m
- 2 gaufriers
- 2 chauffe-saucisses
- 1 plancha fournie sans la bouteille de gaz. (Établir 2 chèques de caution à l'ordre du Comité des Fêtes : 100 € pour le nettoyage et 500 € pour le matériel).
- 1 parasol chauffant fourni sans la bouteille de gaz.
- 2000 gobelets 25/33 cl réutilisables

➤ **Prêt du matériel gratuit pour les associations du village.**

➤ Participation de 10 € pour les fêtes de quartier

➤ Participation de 25 € (adhésion annuelle) + 15 € par manifestation pour les associations extérieures au village.

INVESTISSEMENTS 2025

- Achat de deux barnums 4 x 4 m
- Achat d'un percolateur
- Achat de 2 mange-debout pliants
- Entretien et réparation du mobilier



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Thibaut THILLET

Vice-président : Grégory REISSIER

Trésorière : Carole MINGRET

Secrétaire : Olivier PASQUIER

Membres : Sylviane PERRAUD, Fabienne MEROT, Christine CHARVET, Claude CUERQ, Danièle MICHEL, Manon GENTY, Évelyne THILLET, Pascal BATAILLARD, François CAMUS, Christophe CHAUME, Stéphane JAMET, Bruno MINGRET, Titian REISSIER, Patrick CHANUDET, Romuald THILLET, Claire BON.

INTERCLASSES

L'origine des conscrits remonte à la période qui suit la révolution et à l'institution du service militaire obligatoire. Avant de désigner l'ensemble des personnes nées une même année ou issue d'une décennie commune, le conscrit était un jeune homme appelé à servir son pays sous les drapeaux. Cette tradition a quelque peu changé.

Avant que l'interclasses soit créée, les jeunes nés la même année se retrouvaient tous ensemble pour fêter leurs 20 ans. Ils commençaient par faire la tournée des conscrits en passant au domicile de chaque conscrit de toutes leurs décennies en leur proposant la cocarde et le chapeau afin de récolter des fonds pour les aider à financer la journée des conscrits (défilé, banquet et bal).

Pour faire perdurer cette tradition l'interclasses a été créée en 2001 afin d'aider les jeunes de 20 ans (sans prendre leur place) dans l'organisation de cette journée (cocardes, photos, banquet, disc-jockey).

Tout cela grâce à ses 15 membres actifs : Jean-François Nuguet, Christine Genilleau, Alain Couturier, Yves Foinant, Arlette Poulet, Catherine Abert, Catherine Décher, Didier Flatot, Bernard Poulet, Renaud Michelier, Dominique Poulet, Éric Large, Ginette Desmarais, Sandrine Decreusefond, Mathieu Zimmer.

L'année 2025, a été marquée par : le bal des conscrits organisé par les classes en 5, un magnifique défilé, un bon banquet et un dimanche après-midi matefaims.



Jean-François NUGUET

DATES À RETENIR POUR 2026

Remise des Cocardes et bal des conscrits :

samedi 24 janvier

Banquet : samedi 28 février

Matefaims : dimanche 1^{er} mars

Chaque conscrit de la classe en 6, peut nous communiquer l'adresse de ses conscrits ayant quitté Grièges et désirant participer au banquet. Si certaines personnes sont intéressées pour se joindre à nous, elles peuvent contacter : **Jean-François NUGUET au 03.85.31.71.21** ou d'autres membres de l'association.

Enfin, si vous êtes arrivés depuis peu à Grièges, cela vous permettra de rencontrer les personnes de votre classe, vous imprégner dans le tissu local et faire connaissance avec une tradition régionale qui engendre la joie, la gaieté et la convivialité.



COMITÉ DE PONT-DE-VEYLE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER



Bernard POULET

Les 23 membres de la délégation de Pont-de-Veyle de la Ligue contre le cancer de l'Ain, continuent d'œuvrer en organisant différentes manifestations afin de récolter des fonds au profit de la Ligue Départementale. Celle-ci a financé de nombreuses recherches prometteuses menées aux Hospices Civils de Lyon et au Centre Léon Bérard. En 2024, la délégation de Pont-de-Veyle a pu transmettre un peu plus de 17 000€ et nous espérons maintenir ce cap en 2025. Merci à vous tous pour votre participation à nos différents événements.

Pour 2025, notre concert de printemps a été une grande réussite avec près de 600 personnes venues écouter Bernard Bruel chanter Jacques Brel à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle. Le dernier concert de l'artiste a permis de récolter un peu plus de 6700€.

Nous nous mobilisons également afin de sensibiliser au dépistage. Ainsi, en association avec la délégation des bords de Veyle, nous étions présents à l'Escale lors du forum des associations avec le Colon Tour. Cette structure gonflable représentant l'intérieur d'un colon a été visitée avec intérêt, par les nombreuses personnes du territoire présentes sur le forum. Elles ont également apprécié les explications du Dr Bruhière, président de la Ligue départementale, qui commentait la visite et répondait aux questions des visiteurs.

Et comme l'an dernier, nous étions mobilisés pour Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Ainsi, cette année encore, vous pouviez nous croiser sur : le marché artisanal à Crottet, la dictée à Crottet, la pink run à Pont de Veyle, le thé dansant à Laiz et le concert de Nicolas Pelletier à Laiz, et

bien d'autres manifestations organisées sur notre territoire et au-delà sur ce mois d'octobre mais aussi sur novembre.

Nous remercions les différentes associations qui se sont mobilisés pour ce mois (ou ces mois de sensibilisation) tel que « en parfait accord », le FCVS, le RCVS entre autres.

Enfin, nous comptons sur vous pour continuer de nous soutenir en 2026. Nous sommes déjà en préparation pour notre concert de printemps prévu le 8 mars.

Retenez d'ores et déjà votre après-midi !!



COMITÉ DE PLEURISSEMENT



L'année 2025 a connu encore de fortes chaleurs avec les deux épisodes caniculaires de juin et août. Ces conditions climatiques ont été dommageables pour les plantations.

Toutefois malgré ces contraintes, les massifs se sont bien développés grâce à l'arrosage assuré par les services techniques.

Les bénévoles de notre association ont participé activement aux plantations et à l'entretien des massifs et des jardinières. Je les remercie vivement pour leur investissement. Cette année le comité compte 15 membres. Si vous avez la main verte et du temps disponible, vous pouvez nous rejoindre en nous adressant à la Mairie.

Le concours de belote à la vache est fixé le 7 février 2026.



Guy BOYER



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié est ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans souhaitant partager des moments de convivialité, de sympathie, d'échanges autour de jeux de société, belote, tarot, scrabble, triominos...

Nos rencontres ont lieu les 2^e et 4^e mardi de chaque mois, de 13h45 à 17h45, de septembre à mai à la salle polyvalente de Grièges. Une collation est prévue en milieu d'après-midi, selon le calendrier, la bûche de Noël, la galette des rois, les bugnes, la tarte de la vogue.

Bilan saison 2024–2025 : 22 adhésions.

Sur invitation de la MARPA nous avons joué avec les résidents à différents jeux de société. Nous avons tous passé un bon moment.

Le 3 juin 2025, nous sommes allés prendre un bon repas à la Brasserie des 2 Ponts.

Du fait de notre effectif réduit, pas de manifestation organisée, seules les cotisations des adhérents alimentent notre trésorerie.

Une nouvelle saison vient de débuter. Notre rentrée a eu lieu le 9 septembre 2025 avec 18 adhérents. Nous souhaitons tous l'arrivée de nouveaux participants, nécessaire à la survie de notre Club.

Anciens et nouveaux retraité(e)s n'hésitez pas, venez nous rejoindre ! Le meilleur accueil vous sera réservé. Les adhésions se font tout au long de l'année.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2026 !

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jean BOUCHY

Trésorière : Ginette DESMARIS

Secrétaire : Jeannine BROYER

Membres : Rose BOUCHY, Bernadette BOURDON, Michel DESMARIS, Jocelyne STEVANATO, Benita TERRIVEL, Marie-Claire THEVENIN.



Jean BOUCHY



SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES



Le Sou des Écoles Publiques de Grièges est une association à but non lucratif régie par la loi 1901 qui a pour objet l'organisation de manifestations pour financer des projets, des sorties et du matériel à destination des enfants de l'école publique. Tous nos bénéfices sont intégralement reversés au profit des élèves, afin de favoriser leur épanouissement et leur apprentissage dans les meilleures conditions.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, que nous remercions pour son dynamisme et son engagement auprès des enfants.

UNE ANNÉE PLEINE DE VIE ET DE PARTAGE !

Cette nouvelle année scolaire a débuté sur une belle note festive avec la deuxième édition de la Boum d'Halloween, un événement très attendu par les enfants et les parents.

Nous avons été ravis de voir autant de sourires, de déguisements et d'énergie pour cette soirée devenue un vrai rendez-vous du village.

Comme chaque année, le Sou finance également :

- la distribution des calculatrices aux élèves de CM2 avant leur entrée au collège,
- un livre de Noël pour chaque enfant de l'école,
- les projets pédagogiques de chacune des classes.

Grâce à la mobilisation des bénévoles et à la participation des familles, ces actions peuvent se poursuivre et évoluer au fil des années.



UN GRAND MERCI !

Nous remercions chaleureusement :

- les enseignants pour leurs projets et leur enthousiasme,
- la mairie, les commerçants et donateurs pour leur soutien,
- les parents et habitants de Grièges pour leur participation et leurs encouragements,
- l'équipe de la cantine et celle du comité des fêtes, toujours présentes pour prêter main-forte lors de nos événements,
- et bien sûr toute l'équipe du Sou des Écoles, investie et motivée pour faire vivre ces beaux moments de partage, sans qui rien ne serait possible. Un merci particulier à toute l'équipe présente lors de la représentation de danse à l'Escale, ainsi qu'à la Team l'Abeille, venue nous prêter main-forte.

ENVIE DE REJOINDRE L'AVENTURE ?

Le Sou des Écoles est toujours à la recherche de nouvelles mains et de bonnes volontés ! Parents, grands-parents, habitants de Grièges : chacun peut contribuer à sa manière, selon ses disponibilités.

Rejoignez-nous pour continuer à faire briller les yeux des enfants !



Anne-Lyse HAULE



MANIFESTATIONS À VENIR EN 2026

- Vendredi 27 février : Vente de fromages & charcuterie
- Week-end du 16-17 mai : Vide-grenier et vente à emporter
- Vendredi 26 juin : Fête de l'école
- Vendredi 16 octobre : Boum d'Halloween
- Vendredi 11 décembre : Fête de Noël

CONTACT

📞 06 26 17 10 34

✉️ soudegriges@gmail.com

➔ Vous pouvez également découvrir notre association et suivre notre actualité sur [notre page Facebook](#) et sur [Instagram](#).

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Anne-Lyse HAULE

Vice-présidente : Laetitia DUCAROUGE

Trésorière : Diane CHABERT

Vice-trésorier : Ludovic BAILLY

Secrétaire : Marion KWASNIEWSKI

Vice-secrétaire : Christelle CLEYET-MAREL



RESTAURANT SCOLAIRE

Mangez bien, mangez court !

L'association du Restaurant Scolaire de Grièges est une association de parents d'élèves bénévoles permettant d'accueillir les enfants du Groupe Scolaire et de l'École Sainte-Thérèse pour le déjeuner.

Le repas se fait en 2 services d'environ 70 enfants. Les temps libres sont encadrés par une équipe d'animateurs (Jean-Michel, Stéphanie et Christine) employée par la mairie.

L'équipe de la cantine est constituée de Céline, en chef de cuisine, secondée par Véronique. Le service est assuré par Odile et Sylvie, mises à disposition par la mairie.

Les repas sont élaborés sur place, avec des produits frais et locaux, en partie bio, en respectant la loi EgAlim. Les repas à thème sont toujours d'actualité (Noël, Chandeleur...), au grand bonheur des petits et grands.

Toute l'année, un repas par semaine est 100 % végétarien, et un autre met l'accent sur les fournisseurs de la région.

Un partenariat avec le SMIDOM et l'école publique permet également de composter les déchets de la cantine, afin d'aller vers un minimum de gaspillage alimentaire. Les enfants sont encouragés à limiter leurs déchets et sont mis à contribution pour amener le compost à l'école.

La semaine du goût, du 13 au 17 octobre, est l'occasion de mettre à l'honneur les produits 100 % locaux, dans des menus aux couleurs de l'automne..

- Tarif du repas : 5,20 €
- Tarif du repas non réservé : 6,20 €
- Réservation et paiement en ligne.

CONTACT

✉ restaurantscolairegrieges@gmail.com



Thibaut THILLET



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Thibaut THILLET

Vice-présidente : Ludivine BOUQUET

Trésorière : Marylène PUGET

Vice-trésorière : Marion CLERC

Secrétaire : Marion KWASNIEWSKI

Commission facturation : Diane CHABERT / Anais GARAUDET

Commission animation : Laetitia DUCAROUGE



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire organise l'accueil des enfants avant et après la classe (en période scolaire).

L'objectif de ce service est de répondre aux besoins de garde des familles avec un accueil de qualité prodigué par des personnes qualifiées.

Les enfants sont accueillis dans deux salles équipées d'une multitude de jeux et d'activités leur permettant de jouer, de créer et de s'épanouir durant le temps passé à la garderie. La cour et le pré permettent également aux enfants de se dépenser lorsque le temps le permet.

Deux services vous sont proposés :

➤ LA GARDERIE (HORAIRES)

- Lundi, mardi et jeudi : 7h-9h / 16h30-19h
- Vendredi : 7h-9h / 16h30-18h30
- Coût : 1.30 € la demi-heure

➤ L'ÉTUDE SURVEILLÉE (HORAIRES)

- Les lundis, mardis et jeudis : 17h00-17h30
- Coût de 1.60 € la demi-heure, sur réservation uniquement.

CONTACT

☎ **03 85 31 57 29**

✉ garderie@stetheresegrieges.org

Lieu d'accueil :

École Sainte Thérèse
351 Grande Rue

Responsables : Carine MÉNARD
et Ghislaine GONTARD



Carine MÉNARD



Ghislaine GONTARD

OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

UNE ÉCOLE QUI BOUGE, UNE ÉQUIPE QUI S'ENGAGE !

À l'école Sainte-Thérèse, c'est une association : l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (l'OGEC) qui veille au bon fonctionnement de la vie de l'école : gestion des bâtiments, suivi des travaux, administration financière, accompagnement des équipes... tout en veillant au confort des petits comme des grands.

En coulisses, l'objectif de notre mission reste simple : offrir un cadre agréable, moderne et bien pensé pour apprendre, grandir et vivre ensemble entourés d'une équipe bienveillante et rigoureuse.

L'OGEC assure la gestion et l'emploi du personnel non-enseignant de l'école, composé :

- de deux personnels d'entretien,
- de deux ASEM qui assurent également la garderie de tous les élèves des écoles de Grièges
- du chef d'établissement et de la responsable de site

NOS DERNIÈRES RÉALISATIONS ET NOS PROJETS :

2024 : Il est temps d'abandonner le fioul

L'ancien système de chauffage a laissé place à une pompe à chaleur toute neuve qui vient remplacer un ancien système fioul.

Plus économique, plus performante et surtout plus agréable au quotidien – un vrai plus pour les salles de classe comme pour la planète.

2025 - 2026 : cap sur une garderie repensée

Cette année, place à un chantier qui nous tient à cœur : la rénovation complète de la garderie.

Au menu :

- une ouverture entre les deux salles, pour plus d'espace et de convivialité,
- une meilleure isolation thermique et phonique,
- et une mise en beauté des lieux pour que les enfants s'y sentent encore mieux.

Un projet soutenu par l'Association diocésaine Saint-Nicolas, et mené avec l'envie de créer un espace à l'image de notre école : accueillant, vivant et plein d'énergie.

Participez à la vie de l'école en apportant votre aide ou en partageant vos talents ! Chaque bonne volonté est la bienvenue – et chez nous, elle trouve toujours sa place !

CONTACT

ogec@stetheresegrieges.org



Sarah FILLARDET

APEL DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

L'année 2024-2025 a marqué un nouveau souffle pour l'APEL de l'école Sainte Thérèse, avec l'arrivée de nouveaux membres venus renforcer l'équipe. Grâce à cet élan collectif, nous avons pu assurer avec succès nos manifestations traditionnelles : les photos de classes, la fête de Noël et son défilé aux lampions, le Carnaval en association avec le restaurant scolaire et le SOU et bien sûr la kermesse de fin d'année, moments toujours très attendus des enfants et des familles.

Mais cette année fut aussi placée sous le signe de la nouveauté. Nous avons lancé la vente de polos et de sweats aux couleurs de notre école, et surtout organisé la première édition de la "Color Grièges", sous l'impulsion de notre présidente Fanny Ricart.

Cette belle aventure a rassemblé de nombreux Griegois(es) ainsi que des participants venus des communes voisines, pour un moment de convivialité, de joie et d'explosions de couleurs.



Nous adressons un grand merci à Fanny et Tatjana, qui ont choisi de ne pas renouveler leurs mandats, mais qui resteront des membres actifs et engagés au sein de notre association.

L'APEL Sainte Thérèse tient à remercier toutes les familles, bénévoles et partenaires ainsi que la Mairie qui contribuent à faire vivre ces beaux projets au service de nos enfants et de notre école.



CONTACT

[06 77 44 36 24](tel:0677443624)

apeldegrieges@gmail.com



FAMILLES RURALES



Le mouvement Familles Rurales construit avec les familles, des activés et des services pour améliorer le cadre de vie des habitants en milieu rural. Le mouvement défend les besoins des familles et s'assure que leur intérêt soit sauvegardé dans la mise en œuvre des politiques publiques. C'est plus de 121 000 familles adhérentes et plus de 1850 associations et 40 000 bénévoles sur tout le territoire.

L'association de Grièges a plus de 100 familles adhérentes en 2025.

Nous proposons des activités loisirs pour les enfants et pour les adultes.

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE...

Danse : le lundi de 17h à 21h à partir de 4 ans avec Lilou Fayard venant de la Fred Danse Académie de Péronnas. En plus de notre gala de fin d'année, avec une démonstration de la FDA, les danseurs(ses) ont eu la possibilité de participer au gala de Noël et au gala de fin d'année de la FDA.

Responsable activité : Isabelle Martin

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année **Zackary Nemond éducateur sportif** qui va assurer les cours sportifs.

CAF (cuisses, abdos, fessiers) : le lundi de 18h45 à 19h35 accessible à tous, ce cours alterne renforcement musculaire, cardio doux et bonne humeur.

Body Zen : le lundi de 19h45 à 20h35 vous avez envie de ralentir, de vous recentrer et d'assouplir votre corps en douceur ? Le Body Zen mêle des mouvements inspirés du yoga, du tai-chi et du stretching pour un moment de relaxation active.

Responsable activité : Clémentine Schmitt

Gym douce (Pilates) : le jeudi de 18h30 à 19h20, activité en douceur qui permet un travail des muscles en profondeur.

High Intensity Interval Training (HIIT) : le jeudi de 19h30 à 20h20, une méthode fondée sur un entraînement en intervalle de haute intensité composé de phase d'action puis de récupération active. *Responsable activité : Clotilde Sommier*

Atelier « mieux-être » : le mardi de 18h30 à 20h30 avec Sylvie et Christian Stevigny moment de détente avec différentes techniques de respiration, de méditation, de relaxation, de voyages sonores... *Responsable activité : Nathalie Frisé*

Cette année nous avons organisé trois manifestations.

Le salon Bien-être qui comme depuis 4 ans a permis à nos nombreux visiteurs de rencontrer nos différents exposants et d'assister aux conférences tout au long de la journée. Un grand merci à Christian Stevigny pour l'organisation et l'accueil de nos exposants.

En juin, c'était notre **gala de fin d'année** avec des démonstrations de danse de tous nos élèves et des danseurs de la Fred danse Académie de Péronnas. On peut regretter cette année le manque de spectateurs mais nos danseurs et nous-même avons passé une bonne soirée, rendez-vous le 13 juin 2026.

Le vide dressing, comme chaque année a affiché complet coté exposants et de nombreux visiteurs étaient présents tout au long de la journée.

Merci à tous les bénévoles pour leur investissement tout le long de l'année. Comme beaucoup d'association nous avons besoin de nouvelles recrues, alors n'hésitez pas à prendre contact,

même pour un petit coup de main lors de nos manifestations. D'avance merci.



J'en profite pour remercier nos différents partenaires, à savoir la municipalité de Grièges pour la mise à disposition des différentes salles de la commune pour la pratique de nos activités et la Communauté de communes de la Veyle pour son soutien financier envers nos jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans.

Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, nos bénévoles ont eu le plaisir d'aller offrir une plante aux nouvelles mamans de la commune et ainsi souhaiter la bienvenue à leur bébé. Merci à tous.

Toute l'équipe de l'association Familles Rurales de Grièges vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une belle et heureuse année 2026 à vous et à vos proches.

LE BUREAU

Présidente : Nathalie FRISE

Vice-présidente : Clotilde SOMMIER

Trésorière : Agnès NUGUET

Secrétaire : Sandra DUFLOUX - **Vice-secrétaire** : Virginie TEPPE

CONTACT

E-mail : famillesruralesdegriges@gmail.com

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook et Instagram.



AGENDA 2026

- **Salon du bien-être** : date à définir
- **Le 13 juin** : Fête de l'association
- **Le 20 juin** : Gala danse Fred académie à Bourg
- **Le 19 septembre** : A.G. Familles Rurales
- **Le 11 octobre** : Vide dressing

ASSOCIATION DES JEUNES DE GRIÈGES (AJG)

L'A.J.G permet aux jeunes adhérents Griègeois (11 à 18 ans) de monter différents projets destinés aux familles fréquentant le Local Jeunes ou bien aux habitants de Grièges : ventes à emporter, animation d'un escape game, une soirée familles... Grâce aux fonds récoltés, l'équipe 2024-25 a pu profiter d'un week-end loisirs au mois de juin (après-midi à la Plaine Tonique de Malafretaz, escape game à Bourg-en-Bresse, restaurant, bowling et laser game à Mâcon), afin de récompenser leurs efforts et leur investissement tout au long de l'année.

Les jeunes participent chaque samedi matin à des temps de réunions et de préparation de leurs projets, et se mobilisent également sur d'autres actions, comme le service des desserts lors du repas des aînés du CCAS, ou encore le nettoyage de printemps.

En cette rentrée 2025, l'association s'est déjà réunie quelques fois et est pleine de nouvelles idées pour cette nouvelle année !

« Nous avons hâte de rencontrer les Griègeois, discuter et faire du lien ! Nous sommes aussi pressés de pouvoir tester de nouveaux projets et partager ces moments tous ensemble. »

Année scolaire 2025-2026 :

La composition du nouveau bureau est la suivante :

- La présidente : Juline ATTALLAH
- La vice-présidente : Giuliana THOMAS
- La trésorière : Norah GUYEZ
- Membre actif : Yann LARDET



Juline ATTALLAH



COMITÉ DE JUMELAGE

25 ans ! Certains sont heureux de fêter leur 25^e anniversaire, d'autres sont nostalgiques de leur 25 ans...

Les membres de notre comité sont fiers d'avoir pu fêter 25 ans d'amitié et de rapprochement avec nos amis allemands de Straubenhart.

Le week-end du 27 au 29 juin fut bien rempli :

- Démonstration de danse folk « le pic pied » par les enfants des écoles ayant entraîné tous les participants, jeunes ou moins jeunes, français ou allemands, sous le marché couvert de Pont-de-Veyle.
 - Déambulation en fanfare jusqu'au parc du château.
 - Signature de la charte réactualisée par C.Greffet et son homologue allemand sous les yeux de nombreux édiles et des différents présidents (de) qui se sont succédés à la tête du comité pour assurer sa pérennité.
 - Restauration par la MFR dans le parc ombragé et buvette assurée par le club de rugby.
 - Marché artisanal avec des artisans locaux qui ont pu faire démonstration de leur talent.
 - Exposition sur la création de l'Europe dans les serres du château.
- La journée s'est terminée à l'Escale par le temps officiel, l'échange de cadeaux, un bon repas, un temps pour danser animé par « Les Interns » et le bouquet final : un magnifique feu d'artifice qui n'avait rien à envier à celui tiré dans les plus grandes métropoles voisines.
- Nous avons aussi accueilli les jeunes sapeurs-pompiers volontaires allemands avec l'aide de leurs homologues de Pont-de-Veyle et leur week-end en Bresse après une visite au SDIS, s'est terminé

en apothéose à la base de Cormoranche où ils ont passé (je cite) une matinée géniale !

Et si nous avons eu des « sueurs froides » pour réussir cette gigantesque organisation, la canicule bien présente ce jour-là nous aura fait prendre bien « des coups de chaud » !

Bien sûr, pas question d'occulter la réussite de notre opération vente de choucroute en janvier et celle de notre soirée café-théâtre en mars, manifestations que nous reconduirons en 2026.

Bonne année 2026 !

Présidente : A. GRÉMY - Trésorier : C. FRISÉ

Trésorière adjointe : P. DAMOISEAU - Secrétaire : S. NUGIER

jumelage.veyle@gmail.com



ACTIVITÉS, LOISIRS ET TRADITIONS

L'association ALT a repris ses activités depuis le mois de septembre dans les locaux de l'ancienne mairie. Les 25 adhérentes se répartissent en plusieurs ateliers qui sont animés par des membres de l'association.

Points comptés : le mardi après-midi tous les 15 jours
Contact : Françoise MENEGON - 06 30 73 73 92

Peinture (acrylique, pouring, aquarelle, pastel sec) : le jeudi après-midi une fois par mois.
Contact : Mireille GAUDILLIERE - 06 70 47 85 98

Loisirs Créatifs : à partir de matériaux de récupération le jeudi après-midi une fois par mois.
Contact : Mireille GAUDILLIERE 06 70 47 85 98

Encadrement : le mardi après-midi une fois par mois.
Contact : Arlette POULET - 06 74 67 19 47

Encadrement et cartonnage : le samedi toute la journée une fois par mois.
Contact : Nadine PIERRE - 06 66 28 09 93

La cotisation est de 20 euros par an et permet de participer à différents ateliers. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année.

L'association participe au forum des associations organisé par la communauté de communes à l'Escale de Saint-Jean-sur-Veyle.

CONTACT

03 85 39 00 43

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente d'honneur :

Denise BRUNET

Co-présidentes : Annie DESROCHES
Françoise MENEGON et Arlette
POULET

Trésorière : Mireille GAUDILLIERE

Secrétaire : Bernadette CHARRIERE

Membres :

Colette BOUCHY, Irène GAUDET



Arlette POULET



AMICALE BOULE



Notre effectif reste stable avec 53 licenciés dont 7 féminines.

Nous organisons un concours de belote, un loto et 6 concours de boules dont un vétéran au mois de Juillet qui réunit 32 quadrettes des départements voisins, d'Ardèche, d'Isère et de la Drôme.

2025 a été l'occasion de fêter les 70 ans de la société.

Nous participons à un grand nombre de concours dans l'Ain, la Saône-et-Loire, la Loire, le Rhône, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, La Haute Savoie et en Espagne.



Thierry STADELMANN

Ce sont des moments de convivialité très appréciés.

Si vous avez envie de découvrir notre sport, les entraînements ont lieu le lundi après midi d'avril à octobre sur notre Boulodrome, et l'hiver le mardi après midi au Boulodrome couvert de Mâcon.

Merci à tous nos adhérents qui participent au nettoyage, à la préparation des manifestations, à la municipalité et tous nos sponsors.

Une pensée pour nos licencié(e)s qui nous ont quitté cette saison.

Tous nos vœux de bonne et heureuse année pour 2026.

AS GRIÈGES / PONT-DE-VEYLE (ASGPV)

Comme la saison 2024-2025, 2 équipes seniors sont engagées en D4 et D5 pour la saison 2025-2026. Une équipe est engagée dans les catégories U9 et U11. Une équipe U15 en entente avec Bord de Veyle et Saint-Cyr-sur-Menthon a été créée cette saison. Une équipe vétérans joue le vendredi soir pour le plaisir et la convivialité.

RESPONSABLES DES ÉQUIPES

Seniors 1 : Sébastien DESPLANCHE / Gérald RYMPPEL

Seniors 2 : Christopher BARNAY / Lahouari MOUCHE

Vétérans : Gérald RYMPPEL

U 9 : Ludivine et Jean-Luc GAUTHERON

U 11 : Antonin SAGE et Bruno GAILLARDON

U 13 : Ruy FERREIRA LOPES

Si vous désirez pratiquer le foot au sein de l'ASGPV, vous pouvez contacter **Florian FRENDY correspondant du club au 06.70.94.44.47.**

Vous pouvez également consulter le blog officiel de l'ASGPV à l'adresse suivante : www.asgpv.wordpress.com

Le club compte à ce jour 2 arbitres officiels : Thomas FRENDY et Jimmy FERREIRA DA MOTA.



Arnaud LAMPS

MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2026

Loto : samedi 10 et dimanche 11 janvier à Laiz

Vente saucisson : dimanche 25 janvier à Pont-de-Veyle

Vide grenier : dimanche 6 septembre à Grièges

Au terme de cette année 2025, l'ensemble des membres de l'ASGPV remercie tous ses partenaires, bénévoles et amis du club, ainsi que la municipalité de Grièges pour son soutien, et souhaite à tous les Griègeois(es) une très bonne année 2026.



Équipe U9



Équipe U11



Équipe U15



Équipe Seniors 1



Équipe Seniors 2

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Arnaud LAMPS - **Vice-Président / Correspondant** : Florian FRENDY - **Trésorier** : Ludovic GIGAN - **Secrétaire** : Ludivine GAUTHERON - **Dirigeants** : Océane et Christopher BARNAY, Jean-Louis BEREZIAT, Jean-Luc et Thomas BERNIGAUD, Jimmy FERREIRA DA MOTA, Thomas FRENDY, Bruno GAILLARDON, Jean-Luc GAUTHERON, Marina GOURLAND, Axelle et Florian JUSSEAUME, Daniel NAVORET, Alex ROLLIN, Guillaume RUET, Gérald RYMPPEL et Antonin SAGE.

TENNIS CLUB VEYLE SAÔNE

Le Tennis Club Veyle Saône a été formé grâce à la fusion des clubs « village » de Crottet, Grièges, Pont-de-Veyle et Saint-Cyr-sur-Menthon. Il possède à ce jour 6 terrains extérieurs, 2 à Grièges, 2 à Crottet et 2 à Saint-Cyr-sur-Menthon, ainsi qu'une structure couverte avec 2 terrains sur la commune de Crottet à l'adresse 320 rue des Dagaillers.

Le club possède une école de tennis forte de 96 jeunes, pour un nombre d'adhérents total de 145 personnes. Deux professeurs DE sont salariés et délivrent leurs enseignements les soirs de semaine, le mercredi, et le samedi matin pour les jeunes et les adultes qui le souhaitent. Il est à signaler que depuis plusieurs années, le club de Vonnas travaille en partenariat avec le TCVS pour ce qui est de l'école de tennis notamment, l'organisation du tournoi interne, et également l'utilisation de la salle à Crottet.

Tout au long de l'année des compétitions individuelles et par équipes sont organisées au travers du comité de l'Ain de tennis ou de la ligue du Lyonnais à laquelle nous appartenons.

Un des moments forts dans l'année, est l'organisation d'un tournoi individuel indoor fin janvier, sur 3 semaines, comprenant environ 120 participants, où les niveaux vont de non classés à 15/1.

Le club participe donc aux championnats par équipes femmes et hommes en octobre/novembre pour des catégories +35, +45, +55 ans, et au printemps en avril/mai pour les catégories seniors.

Il existe également un tournoi interne d'avril à juin où lors de son épilogue, un repas de fin de saison est organisé dans un esprit de détente et de convivialité.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site internet du TCVS à l'adresse <https://www.tcvf.fr>. Vous y trouverez toute l'actualité du club et les contacts nécessaires selon vos besoins.

À très vite autour de la petite balle jaune !!!!



Fabienne JOLY

PRÉVOYANCE CHEVALINE

Monter à cheval est une activité exaltante qui passionne et fascine les humains depuis des siècles. Entre la sensation unique de chevaucher à grande vitesse et la tranquillité en pleine connexion à la nature procurée par une promenade paisible, il y a de nombreuses raisons pour lesquelles l'équitation est un passe-temps si apprécié. C'est l'un des sports les plus anciens de l'histoire, remontant à la Grèce antique où elle faisait partie des activités olympiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chevaux sont les seuls animaux qui ont été domestiqués dans l'unique but de les monter pour se déplacer et dans un but récréatif.

Le cheval le plus grand jamais enregistré était un cheval de trait de race Shire nommé Sampson, qui mesurait un impressionnant 2,18 mètres de haut au garrot.

La vitesse maximale d'un cheval au galop peut atteindre jusqu'à 88 kilomètres par heure, ce qui en fait l'un des animaux terrestres les plus rapides.

L'équitation procure de nombreux bienfaits physiques et mentaux, notamment une meilleure coordination, un meilleur équilibre et une concentration accrue.

Les chevaux ont une excellente mémoire et peuvent reconnaître jusqu'à 50 personnes différentes et se souvenir d'elles pendant des années.

Monter du côté gauche est une tradition qui remonte à loin, lorsque les soldats montaient à cheval et portaient leur épée sur leur côté gauche. Ils pouvaient ainsi sortir leur épée avec leur main droite et surtout ne pas être gênés pour passer la jambe droite au-dessus de la croupe du cheval.

Que vous soyez un cavalier expérimenté, débutant ou simple passionné il y a toujours quelque chose de nouveau à découvrir dans le monde du cheval ! De l'histoire et la culture du sport aux caractéristiques fascinantes de ces animaux magnifiques, l'équitation et les chevaux n'ont pas fini de nous surprendre.

Si vous êtes à la recherche d'un club de chevaline à rejoindre, la Prévoyance Chevaline est l'endroit à visiter. C'est un club qui accueille tous les passionnés de chevaux, qu'ils soient débutants ou expérimentés. Que vous ayez un cheval ou un poney, que vous soyez intéressé par l'équitation ou par la promenade à cheval, la Prévoyance Chevaline a quelque chose pour vous. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



LE BUREAU

Président : Daniel BROYER

Tél. 03 85 36 20 50

Secrétaire : Éric GUILLERMIN

Tél. 03 85 31 68 65

Trésorier : Pierre CHAVY

Tél. 04 74 69 77 23

ASSOCIATION SPORTIVE GRIÈGES CYCLO (ASGC)

L'AS GRIÈGES CYCLO est un club cycliste (cyclo et VTT) composé de 50 adhérents, dont 6 féminines. Crée en 1976, le club fêtera en 2026 ses 50 ans. Fait exceptionnel, certains membres fondateurs font toujours partie de l'effectif, sans avoir raté une seule des 50 saisons.

La pratique s'inscrit dans un esprit « sport et loisirs » plutôt que compétition, sur les routes de Bresse, Dombes, Mâconnais ou Beaujolais pour les cyclos. Sur les sentiers accidentés du Mâconnais Beaujolais pour les VTTistes.

Les adhérents, cyclo ou VTTistes participent à des randonnées ou rassemblements organisés par d'autres clubs et/ou dans d'autres régions, ainsi que quelques épreuves ou compétitions pour certains membres, dont plusieurs flirtent avec les 10 000 km parcourus sur l'année !

Un séjour cyclo est proposé chaque année, occasion de découvrir une région. En 2025, ce sont les Vosges qui accueillaient le groupe.

Le club organise chaque année en novembre une randonnée VTT, au départ de Juliénas (*Les Cimes de Juliénas*). Cet événement a acquis au fil des années une belle notoriété et attire de très nombreux VTTistes. Il s'agit d'un temps fort et fédérateur au sein du club. L'édition 2024 a accueilli 700 VTTistes. L'édition 2025, qui n'a pas encore eu lieu au moment où nous écrivons ces lignes, marquera la 20^e édition. Espérons qu'elle connaîtra elle aussi un vif succès.

Depuis 2022, le club est par ailleurs adhérent à l'association Veyl'O asso qui œuvre pour le développement de la pratique du vélo au quotidien. Nous sommes heureux du succès de ses actions (vélobus, bourse aux vélos...) auxquelles nous contribuons autant que possible (bourse aux vélo, vélobus).

Si vous êtes intéressés par l'activité du club et souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. L'adaptation des groupes et sorties proposées permettent d'accueillir de nouveaux adhérents de différents niveaux.

CONTACT



➤ <https://asgriegescyclo.jimdofree.com/>

✉ as.grieges.cyclo@hotmail.com

Référent cyclo : René VERNATON

Référent VTT : Olivier PERRIN



Olivier PERRIN



MOTO-CLUB PIERRE TORRION

En cette année 2025, le bureau du MC Pierre Torrion a changé en totalité, le président est désormais Mr Christopher Duc. Nous avons une équipe de bénévoles qui donne de son temps au terrain afin de satisfaire les pilotes lors de nos ouvertures et de notre manifestation.

Cette année nous avons continué notre école de moto pour les jeunes pilotes en herbe, le samedi matin pour les pilotes qui s'initient et l'après-midi pour les plus grands, avec notre éducatrice Mme Émilie Georges.

Nous avons le **label école française motocyclisme** depuis le début de l'année 2022 (voir site internet de la fédération française motocyclisme)

Lien : <https://ecole-francaise-motocyclisme.com/label-ecole-francaise-motocyclisme/>

Cette année le club a organisé une épreuve de Motocross de la Fédération Française motocyclisme qui compte pour le Championnat de zone Pays Savoie-Ain.

Les 170 pilotes, de plus en plus nombreux et de toute la région Auvergne Rhône-Alpes ont disputé la finale du Championnat de Zone Pays Savoie-Ain qui se dispute sur plusieurs épreuves organisées dans différents départements.

Une forte présence du public en ce jour ensoleillé, pour voir une belle course de motocross et surtout de bagarre entre pilotes très déterminés pour cette dernière épreuve du championnat.



Christopher DUC

CONTACT

✉ p.pierretorrion@gmail.com

Facebook : mc pierre torrion



VEYL'O

Pour sa 3^e année, l'association connaît une hausse du nombre d'adhérents. La seconde édition de la brocante vélo organisée sous les halles de Pont-de-Veyle en mars dernier a été une belle réussite, avec plus de 70 vélos qui ont trouvé leur nouveau propriétaire. Rendez-vous dès maintenant fin mars 2026 pour la troisième édition.

Pour l'exercice 2025-2026, nous innovons avec la vente de portion de choucroute livrée à domicile et en vélo en novembre 2025, l'organisation d'une balade patrimoine à vélo au printemps ainsi que la création de lignes de vélotaf entre les communes de Cormoranche, Grièges, Laiz et Pont-de-Veyle. Basé sur le même principe que les vélobus des enfants, ces lignes permettront aux adultes souhaitant se rendre à leur travail à vélo de se retrouver sur leur trajet.

Côté vélobus, les effectifs sont en hausse à Grièges et maintenus à Cormoranche.

Un vélobus voit sa création à Saint-Cyr-sur-Menthon. Nous leur souhaitons une belle longévité.



Merci à tous les bénévoles qui permettent à ces évènements d'avoir lieu.

Vous privilégiez les déplacements à vélo ? Rejoignez l'association Veyl'o ! Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids pour faire bouger les politiques locales.

CONTACT

veyloassociation@gmail.com



TEAM GP 12



Depuis plusieurs années la TEAM GP 12 réunit une douzaine de membres passionnés par la moto, les courses de côtes et l'entraînement sur circuit. Nous partageons les moments de détente et de compétitions dans la bonne humeur.



Pour le concours de pétanque du mois de mai, nous avons géré l'organisation la logistique et la restauration sur place. Un nouveau concours a été organisé en septembre 2025.

Pour 2026, notre concours de pétanque de mai, sera ouvert à tous, dans une ambiance festive et conviviale. Nous espérons que vous serez tous au rendez-vous pour faire vivre notre association. Nous mettrons un point d'honneur à offrir un évènement chaleureux et bien organisé pour que tout le monde trouve sa place.

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA SAINT-HUBERT



Notre société se porte bien avec un nombre de chasseurs qui reste stable.

Comme les années précédentes, l'aménagement de notre territoire reste au cœur de nos préoccupations avec notamment une convention qui a été signée avec la mairie et APRR pour la plantation de haies de part et d'autre de la A406 et bien sûr l'achat de semences financé pour partie par la fédération des chasseurs de l'Ain.

Celles-ci sont distribuées aux agriculteurs locaux, ce qui apporte un engrais naturel et un refuge pour la faune sauvage.

Dans la continuité des années précédentes, de nouveaux postes surélevés ont été installés sur notre territoire afin de continuer à renforcer la sécurité.

Le grand gibier tel que le chevreuil reste stable, en revanche nous avons eu une forte augmentation des sangliers sur la commune ce qui pourrait poser quelques problèmes à l'avenir, tant pour l'agriculture qu'en matière d'accidents.

Nos principales manifestations sont la journée boudin-boulettes qui se déroule le premier dimanche de décembre, et notre concours de pétanque en juin 2025 qui s'est déroulé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur avec 34 doublettes. Ce concours sera à nouveau organisé en 2026.

Au nom de la société de chasse Saint-Hubert je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères une excellente année 2026.



Jean-Pierre CHARVET

SOCIÉTÉ DE PÊCHE LA VEYLE

L'année 2025 de la société de pêche La Veyle se termine. Nous allons enregistrer environ 700 adhérents pour 730 cartes vendues toutes catégories, soit une baisse par rapport à l'année précédente.

En début d'année nous avons fait un alevinage de poissons blancs le long de notre parcours. Cette année nous avons essayé de mettre 1000 estivaux brochets dans le lac de Cormoranche.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 16 février 2025.

Nous avons effectué un lâché de truites dans le Malivert pour l'ouverture le 8 mars. Nous avons été sollicités par le service jeunesse pour organiser une journée découverte pêche pour 10 jeunes de 9 à 12 ans, le 30 juillet. Cette journée s'est passée aux Échets (derrière Cavalero). Les monitrices se sont occupées des enfants avec les 6 bénévoles de l'AAPPMA. L'animation s'est déroulée sur toute la journée avec un pique-nique. Les enfants sont repartis enchantés et chaque jeune a pu pêcher du poisson. Nous les avons récompensés avec des coupes, DVD et livres.

Nous avons fait dans l'année 2025, huit demi-journées de nettoyage. Nous ne sommes plus que 6 bénévoles qui œuvrent à la propreté des berges.

Lors de notre concours carnassier du 26 octobre 2024, nous avons enregistré 93 adultes et 5 enfants. La paella a régalé 160 convives.

Le 25 octobre 2025 notre concours carnassier s'est passé au lac de la base de loisirs.

En 2026, nous continuerons les alevinages, le lâcher de truites pour l'ouverture, le concours carnassier, ainsi que les travaux d'entretien de nos berges.

La société de pêche vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2026.



Jackie LAURENT





HISTOIRE & PATRIMOINE

Notre association intercommunale regroupe des personnes intéressées par l'Histoire et le Patrimoine du territoire veylois.

En tant que membre de « Patrimoine des Pays de l'Ain », nos 60 adhérents peuvent suivre **des formations au guidage** et assurer, ensuite, des visites commentées des communes du territoire, en partenariat avec l'Office de Tourisme Vonnas – Pont-de-Veyle.

Le 15 mars, Assemblée Générale, à Pont-de-Veyle, en présence d'une quarantaine de personnes.

Le 5 avril, participation à l'Assemblée Générale de PPA à Vonnas. Nous étions 13 membres présents pour célébrer les 60 ans de cette association fédératrice.

Le 5 juin, participation à la sortie culturelle de PPA : le matin, visite guidée de La Villa Perrusson à Écuisses et l'après-midi, visite guidée du Château de la Verrerie au Creusot.

Les 14 et 15 juin, exposition à la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Veyle, co-organisée avec Vonnas Patrimoine. 30 artistes amateurs ont été mis à l'honneur. Cette exposition a permis aux 250 visiteurs d'admirer des œuvres diverses en peinture, sculpture, photographie, calligraphie...

Les 21 et 22 juin, nos membres ont participé à l'action PPA : « L'Ain de clocher en château ».

Le 31 août, participation au Forum des associations, à l'Escale, à Saint-Jean-sur-Veyle. À cette occasion, nombreux contacts pris et vente de l'ouvrage édité par la Communauté de communes de la Veyle en souvenir des commémorations de 2024 « La Veyle occupée, la Veyle libérée. 1944-2024 ».

Le 4 octobre, anniversaire des 40 ans de l'association à Saint-André-d'Huiriat en présence d'une centaine de personnes : projection du film *Toucher Terre* de J. Basset et table ronde autour des constructions en pisé.

Les membres de la commission « François Leguat », se réunissent régulièrement à Saint-Jean-sur-Veyle. Un ouvrage est en cours d'écriture. Il permettra de présenter toutes les informations collectées sur la vie de F. Leguat, huguenot qui quitta Saint-Jean-sur-Veyle en 1689 et mourut à Londres, en 1735, au terme d'une vie bien remplie. Pour l'année 2024-2025, un partenariat avait été mis en place avec les enseignants et les élèves de la Classe Défense du collège de Vonnas, partenariat qui a donné lieu à la réalisation d'un triptyque et de murs ornés de céramiques devant l'école de Saint-Jean-sur-Veyle.

CONTACT

Jacques ANTOINA au 03 85 31 64 44
ou jacques.antoina@orange.fr



Yves BAJAT

Le groupe « Faites du Patois » fut créé en mars 2005 par Lucien Bonnat et Noëlle Marmier. Trois membres participent, tous les mois, à l'écriture, en patois, à Saint-Étienne-du-Bois, des Mémoires de la vie Bressane par les gens du Pays « C'était Hier ». Et deux membres participent à la chorale « Chantons Bressan », à Saint-Denis-les-Bourg, tous les jeudis après-midi.

CONTACT

Jean-Paul GUILLARD au 04 74 50 06 28
ou jean-paul.guillard@orange.fr

Les membres de l'association « Vivre autour des Planons et du Clou » ont rejoint l'association le 15 mars 2025. Ils animent la Grange du Clou via des manifestations comme la journée dépillage du 13 septembre dernier.

CONTACT

Hélène ANGLESIO au 06 84 12 11 65
ou helene.anglesio@gmail.com

La réalisation d'un nouveau pré-inventaire se poursuit à des rythmes différents dans les 19 communes du canton de Vonnas. Les travaux de recherches, de photographies, d'écriture de textes..., actuellement stockés sur un serveur informatique, donneront lieu, au final, à un ouvrage et à une base de données consultables en ligne.

Toute personne, intéressée par l'histoire et / ou le patrimoine de notre territoire, peut contacter le Président de l'association, Yves BAJAT au 06 09 91 70 14 ou associationhntp@gmail.com



Les présidents des 40 ans

AMICALE DES ANCIENS DU CPNI

Suite à la fermeture du SLIS de Grièges, l'amicale a su se transformer, pour continuer à faire vivre la convivialité qui nous animait. Chaque personne ayant été sapeur-pompier au CPNI puis au SLIS de Grièges est en capacité de faire sa demande pour adhérer à l'association, sous réserve de remplir les conditions.

Nous envisageons l'organisation d'un concours de pétanque, uniquement sur invitation le samedi 27 juin 2026. (Date à confirmer).

amicaleanciens.cpni.griegers@gmail.com

Eric LIVET, président



Le trésorier et le président

CANTONAIDE

Cantonaide agit depuis plus de 20 ans dans chacune des douze communes de l'ancienne Communauté de Communes de Pont-de-Veyle. Grâce à une équipe d'une cinquantaine de bénévoles engagés, l'association apporte une aide alimentaire précieuse aux familles en difficulté. Cette aide alimentaire, aussi précieuse soit-elle, est également un moment de partage, qui permet de tisser des liens et de renforcer l'entraide locale.

C'est une solidarité de proximité : un(e) référent(e) dans chaque commune, des bénévoles toujours prêts à s'impliquer, et des partenaires locaux qui soutiennent l'action au quotidien.

En 2024, Cantonaide a collecté 53 tonnes de produits frais et secs et distribué 2 100 colis. Des chiffres qui traduisent une réalité contrastée : 15% de produits en moins mais 11% de bénéficiaires en plus.

Boulangeries, commerces, associations, entreprises... grâce à leurs dons, nos partenaires rendent l'aide alimentaire possible et permettent la préparation de colis chaque semaine. Cantonaide est d'ailleurs en recherche active de nouveaux partenariats pour faire face à la baisse des denrées et aux besoins croissants. Vous êtes producteur, artisan ou disposez de produits alimentaires à donner ? N'hésitez pas à nous contacter pour construire un partenariat solidaire.

LES RENDEZ-VOUS EN 2026

- **L'Assemblée Générale** : Février/mars (date et lieu à définir),



Kiymet CORLAY

- **La farfouille** : le 14 juin à Pont-de-Veyle,
- **Les puces des couturières** : le 11 octobre à Laiz.

Dans votre commune, votre contact privilégié est Monique MYCEK, référent(e) Cantonaide : 06 23 90 13 27.

Ensemble, continuons de faire vivre la solidarité !

CONTACT

• **03 85 50 01 80** • **associationcantonaide@gmail.com**

• **Rue de la Samiane - 01290 CROTTET**



SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINT-GENGOULT

Le bilan moral 2025 de l'association est plutôt positif. Malgré le manque d'adhérents, nous avons pu réaliser la plupart de nos activités grâce à l'aide de nombreux sympathisants, un grand merci. Une importante chaîne de soutien qui met en avant la sollicitude existante au sein du cadre associatif de notre commune.

Le bureau reste inchangé avec :

- **Présidente** : Évelyne THILLET
- **Secrétaire** : Sylvie JOSEPH
- **Trésorier** : Romuald THILLET

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2025

La traditionnelle crèche de Noël dans le petit village qui cette année s'est enrichie de nouveaux santons rappelant le quotidien de la vie dans les campagnes de l'Ain.

La célébration de la saint Gengoult, ainsi que les messes habituelles célébrées par le Père Olivier Barnay, curé du groupement paroissial de Pont-de-Veyle

Le marché aux puces avec un public toujours nombreux, venant à la fois découvrir ou visiter la petite chapelle. De plus en plus de visiteurs viennent se faire plaisir avec la multitude d'objets, de vêtements et d'articles proposés par les exposants. Cette année, même les intempéries n'ont pas réussi à faire partir certains exposants et visiteurs, restés pour profiter du cadre convivial et accueillant du vieux bourg.



Évelyne THILLET

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Novembre 2025** : Récital d'Édith Piaf interprété par Sandrine Dubois
- **Décembre 2025** : Traditionnelle crèche de Noël
- **Avril 2026** : AG de l'association
- **Juin 2026** : Marché aux puces de la Chapelle

L'association reste ouverte à toutes personnes désireuses d'apporter de nouvelles idées, partager ou de réaliser avec nous des activités, autour de notre petite chapelle de Saint Gengoult.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

• **06 45 80 80 67 / 06 15 95 62 60**

• **asso.lachapelle.saintgengoult@gmail.com**



AMICALE DES POMPIERS CORMORANCHE-BEY-GRIÈGES



Cette année, l'Amicale des Pompiers de Cormoranche/Bey/Grièges a eu le plaisir de participer à la fête du village en tenant un stand qui nous a permis d'échanger chaleureusement avec de nombreux visiteurs. Nous avons également assuré la sécurité de la course de solex avec un dispositif prévisionnel de secours.

Ces moments de convivialité nous tiennent particulièrement à cœur, car ils renforcent les liens qui nous unissent, avec les habitants des communes que nous avons la fierté de protéger.

Parmi les rendez-vous à ne pas manquer l'année prochaine :

- notre traditionnelle vente de tripes fin février,
- une brocante (selon conditions météorologiques), organisée au stade de Cormoranche-sur-Saône fin août.

Nous n'oublions pas non plus la distribution de nos calendriers, un moment privilégié pour venir à votre rencontre sur l'ensemble de nos trois communes.

Petite nouveauté cette année, grâce à une nouvelle application, nous pourrons réaliser cette distribution en équipe ou individuellement, et les reçus ne seront plus systématiques. Ils pourront vous être transmis par e-mail ou sur support papier, sur simple demande.

Aussi, nous vous souhaitons une excellente fin d'année ainsi que de joyeuses fêtes, et nous nous réjouissons de vous retrouver très bientôt !

Mickaël Bergeron

Président de l'Amicale des Pompiers de Cormoranche-Bey-Grièges



AU DÉTOUR D'UN CHEMIN

Cette association née en 2017, a pour but d'apporter occasionnellement une aide en fournitures scolaires, vêtements, produits d'hygiène et alimentaires dans des villages en France et à l'étranger.

EN FRANCE

- Un stand a été installé lors du marché de Noël du 29 novembre 2025 à Cruzilles-lès-Mépillat, pour faire découvrir l'artisanat africain.
- Notre jardin coopératif a permis de planter et de récolter des légumes. Nous avons pu distribuer gratuitement une vingtaine de paniers alimentaires (pomme de terre, carottes, tomates, aromatiques) aux personnes nous en ayant fait la demande.
- Une aide en vêtements et autre a été apportée aux personnes nécessiteuses dans nos communes.

À L'ÉTRANGER

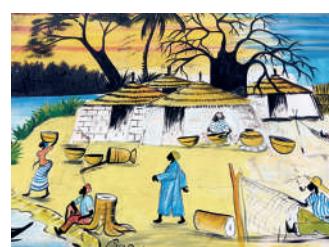
Nous avons pu effectuer une mission humanitaire en octobre 2025 au Sénégal :

- À l'école du village, située à BAMBIOR CITÉ DABBAH accueillant cette année, dans 3 classes, une soixante d'enfants de la maternelle au CM2 et 3 instituteurs. Chaque élève a pu bénéficier du nécessaire scolaire leur permettant d'étudier dans de bonnes conditions (livre de lecture, de mathématiques, cahier, stylo..).
- La bibliothèque est ouverte, approvisionnée par nos soins d'une centaine de livres.
- La remise de maillots de football à notre équipe de Beach Soccer.

• En apportant depuis 3 ans, des vêtements pour bébé au dispensaire maternité rural de MBOUROCK CISSE.

À ce jour, notre association compte 8 membres. Vous pouvez nous rencontrer lors de nos différentes manifestations (vidé grenier et marchés).

Nous remercions les nombreux donateurs et les bénévoles qui donnent de leur temps et sans qui rien ne serait possible et nous rappelons que les frais de séjour de la personne qui se rend sur place (billet d'avion, hébergement) sont entièrement à sa charge.



L'association Atazik – La Maison Atelier à Musiques de Grièges continue de faire rayonner la vie culturelle du village. Sous la présidence d'Olivier Barbet, passionné de musique, entouré d'une équipe d'intervenants talentueux et de bénévoles dévoués, l'année 2024-2025 a été riche en projets, en émotions et en musique.

UNE SAISON RYTHMÉE DE MOMENTS FORTS

De la brocante musicale en octobre 2024, à l'apéro-concert convivial du 14 avril, en passant par plusieurs manifestations, l'association Atazik a rythmé l'année en alliant propositions artistiques et convivialité villageoise. Membres du bureau et bénévoles se sont réunis autour d'un barbecue le 1^{er} mai pour la préparation des trois représentations de fin d'année.

La première, fin mai, a mis à l'honneur les chanteurs, avant que les jeunes comédiens ne touchent le public, fin juin, avec une adaptation poétique du *Petit Prince*. La saison s'est conclue début juillet par une soirée haute en couleurs : auditions de batterie, chorale et scène ouverte sur un répertoire très rock !

Les stages d'été, mêlant musique et théâtre, ont ensuite clôturé cette belle saison sur une note festive et chaleureuse.

Entre temps, Atazik a aussi animé la fête communale de mai (concert et blind test) et participé à la soirée "Jazz en Herbe", où les bénévoles ont assuré une ambiance conviviale autour d'un stand gourmand.



Olivier BARBET

UNE RENTRÉE PROMETTEUSE

Lors de l'assemblée générale du 6 septembre, en présence de Madame la Maire, Atazik a confirmé sa belle vitalité. Les portes ouvertes ont rencontré un vif succès et de nombreuses inscriptions. L'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de Rosanna, professeure de chant, et de Charline, qui encadre le chant enfants le mercredi. Sophie poursuit les cours de théâtre pour petits, toujours avec enthousiasme.

UNE ASSOCIATION CRÉATIVE ET ENGAGÉE

Au-delà des cours et spectacles, Atazik cultive aussi l'esprit d'initiative locale avec la création d'un support de guitare/basse "made in Atazik", démontable, gravé au laser et personnalisable. Le président Olivier Barbet a tenu à remercier tous les adhérents et bénévoles pour leur implication, rappelant que « sans eux, rien ne serait possible ».

À Grièges, la musique et le théâtre continuent d'unir les générations et d'animer la commune, pour le plus grand plaisir de tous !

Dans notre école, vous pouvez pratiquer le théâtre, la chorale, le chant, la batterie, le piano, la basse, la guitare, et mélanger le talent de chacun dans une super ambiance, avec pour seul mot d'ordre : se faire plaisir !

POGO TANGO

Créé en 2020, Pogo Tango est un collectif d'artistes locaux. Le but est d'accompagner les artistes sur leur développement et la promotion de leurs projets.

L'association regroupe à ce jour 11 projets musicaux : **Cousine Machine** : Selecta Soul Funk & co / **dAHÜ** : Métal bancal / **Dirty Röøsters** : Rock N'Roll / **Furious Taboulé** : Disco punk / **La Pignata** : Punk alternatif / **Lou Nell** : Chanson folk / **Mad Witches** : Girl Rock Badass / **Ordinateur de Musique** : Musique Digital / **Pepchka'** : Pop alternative / **Pépère et ses amis imaginaires** : Dub-électro-Métal / **UNWORD** : Rock alternatif

Pogo Tango gère également la programmation du Barrel House à Mâcon, avec des concerts gratuits tous les mercredis en extérieur de mai à septembre et en intérieur d'octobre à avril. Ce lieu intimiste accueille des artistes locaux et aussi de toute la France.

Le collectif peut vous aider et vous conseiller dans la recherche d'artistes, groupes pour vos évènements privés ou publics. (Festivals, concerts privés, animations, etc.)

ACTUALITÉS DES ARTISTES DU COLLECTIF

• **Lou Nell** a sorti son premier album *Histoire de Corbeaux* salué par la critique, elle est actuellement en tournée et on a pu la retrouver en première partie d'Alain Souchon, Laura Cahen ou encore Benjamin Biolay.



Maxime CHARVET

- En 2025, **La Pignata** poursuit la tournée de son EP *Décevant* sorti l'année dernière. Le duo a enchaîné environ 40 dates cette année avec les premières parties des Fatalis Picards et de Didier Super. Leur prochain EP devrait sortir milieu 2026. Ils viennent de passer le cap des 100 concerts depuis 2021.
- Les **dAHÜ** ont sorti leur premier EP début 2025 avec une belle date à la Cave à Musique en première partie de Lofofora.
- Maintenant accompagné de Cyril en multi-instrumentiste, **Pepchka'** continue de peaufiner de nouveaux morceaux toujours teintés de féminisme, d'amour et surtout d'espoir.
- **Ordinateur de Musique** a sorti le 07 novembre son 5^e album *Désordrinateur de Musique*
- **Furious Taboulé** termine actuellement son dernier album *Juste Fake*. On les retrouvera prochainement à l'affiche du Festival Glastonbury.
- **UNWORD** continue la tournée de leur premier EP sorti en mars dernier
- Clap de fin pour **Dirty Röøsters** après 5 ans, un EP *Justice for Peanuts*, une release party à la Cave à Musique, une trentaine de concerts, s'arrête pour se consacrer à d'autres projets.

✉ Contact booking artiste : pogotango@outlook.fr

✉ Prog. Barrel House : progbarel@hotmail.com

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

- SA 3** Belote de l'Amicale boule
VE 9 Vœux de la municipalité à 20h
SA 10 Repas des Aînés du CCAS
SA 10 Loto de l'ASGPV (Laiz)
DI 11 Loto de l'ASGPV (Laiz)
JE 22 AG du Comité de fleurissement
SA 24 Remise des cocardes à 18h et bal des 20 ans
SA 24 Choucroute du Comité de Jumelage (Marché couvert Pont-de-Veyle)
DI 25 Vente à emporter saucisson et tartiflette de l'ASGPV (Marché couvert Pont-de-Veyle)
VE 30 AG du Moto Club au circuit

FÉVRIER

- DI 1** Fête du cochon
SA 7 Belote du Comité de Fleurissement
LU 9 Don du sang à Pont-de-Veyle de 15h à 19h
DI 15 AG de la Société de pêche
DI 22 Vente de tripes à l'ancienne des pompiers à Cormoranche
VE 27 Vente de fromage du Sou des écoles
SA 28 Fête des classes en 6 et en 1

MARS

- DI 1** Matefaims
DI 1 Brocante de la Société de Pêche
DI 8 Spectacle Cabaret de la Ligue contre le Cancer
SA 14 Fête des groupes Atazik
SA 14 Ouverture de la truite
DI 15 Élections municipales
DI 15 Vente de crêpes de l'AJG
DI 22 Élections municipales
DI 22 Vente à emporter Team Abeille
DI 22 Troc vélo de l'association Veyl'O à Pont-de-Veyle
VE 27 Soirée café-théâtre du Comité de Jumelage à Saint-Jean-sur-Veyle
VE 27 Fête du court métrage
SA 28 Nettoyage de printemps

AVRIL

- SA 11** Challenge De Boni P 32 D à 13h30
VE 17 AG de l'Association de Sauvegarde de la Chapelle St Gengoult
DI 19 Salon du bien être - Familles Rurales
SA 25 Carnaval des écoles

- SA 25** Vente à emporter de la Cantine
SA 25 AG Cantonaide
LU 27 Don du sang à Pont-de-Veyle de 15h à 19h

MAI

- SA 9** Vogue
SA 9 Tournoi Jeunes - ASGPV
DI 10 Marché des saveurs - Vogue et jeux des enfants
DI 17 Vide-grenier et paella du Sou des écoles
DI 24 Color run de l'APEL
SA 30 Pétanque de la TEAM GP 12
SA 30 Championnat de France Minivert au moto-club de la Pierre Torrion
DI 31 Championnat de France Minivert au moto-club de la Pierre Torrion

JUIN

- SA 6** Challenge Gaudinet 32D 4D à 13h30
SA 13 Fête de l'association des Familles Rurales
DI 14 Farfouille Cantonaide à Pont-de-Veyle
DI 14 AG de la Société de Chasse
DI 21 Kermesse de l'école privée
DI 21 Marché aux puces de la Chapelle
VE 26 Challenge Broyer - Rozier 64 D (3-4) + N à 19h
VE 26 Fête de l'école publique
SA 27 Fête de fin d'année ATAZIK
SA 27 Pétanque de la Chasse

JUILLET

- SA 4** Pétanque de l'Amicale des anciens du CPINI de Grièges
SA 4 50^e anniversaire du Club Cyclo de Grièges
MA 7 Repas des anciens et Challenge Charvet (vétérans) 32 Q
LU 20 Don du sang à Pont-de-Veyle de 8h30 à 12h30

AOÛT

- LU 17** Challenge SUPER U 32 Doublettes (3-4D) 13h30
SA 29 37^e édition de la course de solex repas et concert
DI 30 Vide grenier des pompiers à Cormoranche

SEPTEMBRE

- SA 5** Challenge PELUS 64 simples à 13h30
DI 6 Vide grenier ASGPV au stade
VE 11 AG du Restaurant Scolaire à 20h30 (salle 3)
LU 14 Don du sang à Pont-de-Veyle de 15h à 19h
VE 18 AG du Sou des écoles à 20h30 (salle 3)
SA 26 AG Familles Rurales à 10h30 (salle à l'étage)
SA 26 Kermesse de la MARPA
DI 27 Vide-dressing Familles Rurales et vente à emporter

OCTOBRE

- JE 1** AG Veyl'O
MA 6 AG de l'APEL
DI 11 Puce des couturières Cantonaide à Laiz
VE 16 Boum d'Halloween du Sou des écoles et vente à emporter
DI 18 Brocante musicale ATAZIK
VE 23 AG du Comité des Fêtes à 20h30
SA 24 Concours carnassier au lac
SA 31 Loto Gourmand de l'Amicale Boule à 20h

NOVEMBRE

- DI 8** Rando. VTT des Cimes de Juliénas
MA 10 AG Club de l'Amitié
VE 13 AG du Comité de Jumelage
SA 14 Veyl'O Choucroute
VE 20 AG de l'Amicale Boule (salle 3) 19h

DÉCEMBRE

- VE 4** Vente de sapins de l'APEL
VE 4 AG du Club Cyclo (salle 3)
DI 6 Matinées Boudin et boulettes Société de Chasse
LU 7 Don du sang à Pont-de-Veyle de 15h à 19h
VE 11 Fête de Noël du Groupe Scolaire et vente de chocolats
JE 17 Ouverture de la crèche à la chapelle Saint Gengoult
VE 18 Fête de Noël de l'école privée
SA 19 Vente de truffes par l'AJG

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

le vendredi 9 janvier 2026 à 20 h à la salle polyvalente.
Toute la population est invitée.

CONTACTS UTILES

BARS - RESTAURANTS

Mme Corinne BARRAUD et M. Bruno FREYDIER

03 85 33 50 28 L'Entre Veyle

Mme Cécile DUCROUX

06 83 18 36 89 Le Port de By

M. Karim ATTALLAH

03 85 59 13 73 Brasserie des 2 Ponts

Mme Véronique ROLLET et M. Wilfrid VEILLE

03 85 31 84 67 Le Catalpa - Bar Tabac, jeux, dépôt colis

M. Fragan GARRIDO

03 85 30 40 02 Le Petit Napolitain - Du mercredi au samedi

HÉBERGEMENTS

M. et Mme DUCROUX

04 74 23 82 66 Gîte des Hautes Corcelles

M. KASLANI

04 74 23 82 66 Gîte Mogador

SERVICES AMBULANTS

Chic'n Home Kitchen - Mme Aurélie SITTLER

06 03 74 93 78 Rôtisserie (poulet jaune fermier labellisé) - Le dimanche matin (sauf le 3^e du mois)

La Ferme Biagui / Rognard

06 30 52 49 36 Fromages de chèvres et Volaille de Bresse - Le vendredi après-midi

SERVICES

Aurore Estetik - Mme Aurore FONTANEL

03 85 50 94 83 Institut de Beauté

Coiff & Moi - Mme Nancy MARCOUX

03 85 36 24 78 Coiffure femmes, hommes et enfants, barbier, prêt-à-porter femmes

Coiffure Éliane - Mme Éliane MORIN-REY

03 85 31 62 40 Coiffure femmes, hommes et enfants

Garage Bouchy - M. Christophe BOUCHY

03 85 23 94 05 Garage - Carrosserie - Vente véhicules import

GUIAME - Mme Amélie GUILHOT

Architecture Intérieure - contact@guiame.fr

HAPPY DOGS

06 80 08 24 56 Salon de toilettage chiens, chats et domicile

JC DEVE&CODE - Mme Jennifer CHAUL

06 61 24 65 20 Concepteur Développeur WEB

La Mi Do Ré - M. et Mme CHEVRIER

03 85 31 69 08 Boulangerie-Pâtisserie

MARPA La Veyle

03 85 50 84 62 Maison d'accueil pour personnes âgées

O'temps Zen - Mme Séverine VILLARD

03 85 30 67 19 Institut de beauté

PADDLE - Bénédicte

06 64 63 23 89 Promenades en Paddle - latelierdebenedicte@gmail.com

Rêve O Naturel - Mme Anycia FABJANCZYK

06 86 90 51 29 Massages sur mesure - Soins du visage - Épilations

Mme Sophie TRUCHEMOTTE

06 62 87 90 03 Praticienne Bien-être à domicile et autour Grièges

U scialu - Mme Élodie DELEPLANQUE

06 83 26 71 65 Bien-être – Sérénité – Accueillir – Ressentir - Apaiser

M. Francis VITAL

06 71 54 13 27 Cours et dépannages informatiques

PLEURS - PÉPINIÈRES - ESPACES VERTS

DARBON Paysage

03 85 36 25 43 06 70 89 34 99 Création et entretien de jardins

Centre-Est Plantes - Marc GRAS et Fils

03 85 31 53 07 Horticulteur

Évasion Paysage - M. NALLARD Yannick

06 63 55 69 10 Paysagiste-élagueur

Mel O'GREEN - M. Melvin SERRAND

06 59 83 35 42 Paysagiste - entretien - élagage

Passion Jardins - M. Arnaud VANHECKE

06 82 26 45 10 Création et entretien de jardins

M. Henri SAILLER

06 07 94 83 55 Paysagiste

SARL Arbo'Concept - M. Julien SIRI

06 08 43 70 87 Paysagiste-élagueur

DIVERS

Bressor	03 85 36 20 36	Fromagerie
M. Michel DESMURS	06 03 83 17 31	Agent commercial immobilier
Ets Druguet - M. Christophe DRUGUET	03 85 23 96 15	Études et réalisations de moules pour fonderie
Ethimmologis - Mme Evelyne BOTTON	06 08 49 64 59	Agent immobilier (maisons, fermes, biens de prestige) - Vente et location
EXPERTIMO - Mme Valérie MORIN	06 80 08 24 56	Agent commercial immobilier estimation vente
Établissements MINGRET	03 85 36 28 28	Fabrique de toiles de criblage
Safti - Mme Élise DESRAYAUD	06 27 59 22 06	Conseillère indépendante en immobilier

BÂTIMENT

Angelini Plomberie - M. Yann ANGELINI	06 18 01 82 44	Plombier - chauffagiste
Alves Façades - MM. Carlos et Manuel ALVES	03 85 36 25 61	Façadier - Neuf et rénovation pierre et pisé
M. Christian CHANEL	06 78 40 02 29	Plâtrerie - Peinture - Décoration
Charnay Métallerie - M. Alain CHARNAY	03 85 36 25 83	Métallerie - Serrurerie - Menuiserie aluminium
M. Giacinto CURSIO	06 81 87 12 06	Maçonnerie - Rénovation - Carrelage
SARL EVANGELISTA père et fils	06 26 88 11 15	Électricité générale - Automatisme de portail
Feuillet Peinture	06 13 63 86 05	Plâtrerie - Peinture - Décoration - Revêtement sols & murs
Jack Déco - M. Jacques SEGERS	06 62 88 53 74	Plâtrerie - Peinture - Décoration - Finitions
Lignotoit - MM. Thibaut GAILLARD et Pierre-Alexandre BOYER	07 84 95 17 98	Construction et charpente bois - Couverture - Zinguerie
Ouvertures Koncept - M. Guillaume GUINOT	06 31 62 59 19	Menuiserie intérieure/extérieure bois, alu, PVC - Dépannage serrurerie habitation/véhicule
M. Guillaume MAZUER	06 15 47 46 85	Maintenance chauffage
Plomberie du Val de Saône	06 95 74 81 95	Plomberie - Chauffage - Sanitaires - Trait. de l'eau - Gaz - Ramonage
M. Thierry SAUVANET		
Puget Carrelage	03 85 31 65 70	06 70 78 24 57 Pose de carrelage, faïence, dalle sur plots, chape, béton ciré, en neuf et rénovation
M. Nicolas ROUX	07 83 14 20 80	Plaquistre peintre
Renov'Ain - M. Aurélien QUILLÉ	06 45 07 86 65	Fermetures bois, alu, PVC - Parquets - Escaliers - Dressings
M. Serge GOYON	06 58 23 55 01	Placoplâtre, peinture, décoration, façades et isolation extérieure

MÉDICAL & PARA-MÉDICAL

Cabinet FEYEUX-PHILIPPE-PARENTE	06 49 85 59 44	Infirmières
Mme Amel CLAIRET	07 66 57 22 06	Sophrologue
Mme Cécile COLLIN	07 69 74 81 26	Réflexologue
Mme Chloé DESCHARNE	07 88 39 45 62	
Mme Anaïs GARAUDET	06 72 34 12 32	Cabinet Kinésithérapeutes
Mme Emelyne ROURE	07 66 39 97 28	
Mme Laurentine HAOUR	06 75 03 01 96	Cabinet Psychomotriciennes
Mme Elina LEFRANC	06 51 62 26 41	
Mme Eugénie VACCARO (Enfants, ados, adultes)	06 51 66 19 97	Cabinet Psychologues
Mme Lyliane GRANGE (Psychothérapie adultes)	07 44 86 87 83	
Mme Marie GREPELUT	06 32 43 54 03	Opticienne mobile coordinatrice en santé visuelle
M. Jean-Michel GRIZARD	03 85 31 63 90	Pharmacien
Mme Frédérique JOVER	06 07 30 91 42	Psycho-énergéticienne
M. Bassel KAYSSIEH	03 85 31 63 65	Chirurgien-dentiste
Mme Célia LEBRET	07 78 31 02 72	Orthophoniste
M. Pedro LUIS	03 85 23 06 61	Médecin généraliste
Mme Lauréva RODOT	06 58 65 64 53	Sage-femme
Mme Marion VILLARD	06 86 36 55 13	Ostéopathe D.O. TNO. spécialisée en pédiatrie
	03 85 36 51 89	

INFOS PRATIQUES

URGENCES

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie (Laiz)	17 ou 03 85 23 81 10
Urgence dépannage électricité	09 72 67 50 01
Urgence dépannage gaz	0800 47 33 33
Urgence dépannage eau	03 60 56 40 48 (SAUR)
Centre antipoison Lyon ou centre.antipoison@chu-lyon.fr	04 72 11 69 11

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON www.ch-macon.fr	03 85 20 30 40
POLYCLINIQUE DU VAL DE SAÔNE www.cliniquevaldesaone.fr	03 85 23 23 23
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE www.ch-bourg-en-bresse.fr	04 74 45 46 47
CENTRE HOSPITALIER DE PONT-DE-VEYLE 1 rue Pierre-Goujon	03 85 36 23 50



POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE : 3237 ou
www.3237.fr

DIVERS ORGANISMES

MAIRIE DE GRIÈGES www.grieges.fr	03 85 31 52 45
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE Le Château - 10 rue de la poste - 01290 PONT-DE-VEYLE www.cc-laveyle.fr	03 85 23 90 15
Email : accueil@cc-laveyle.fr	
RÉNOVER EN VEYLE	03 85 31 62 39
LA POSTE 18 rue de la poste - 01290 PONT-DE-VEYLE www.laposte.fr	36 31
► Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h	
► Départ du courrier du lundi au vendredi à 16h et le samedi à 12h	
PRÉFECTURE DE L'AIN www.ain.gouv.fr	04 74 32 30 00
SERVICE DES EAUX (SAUR)	03 60 56 40 46
ENEDIS (ex. ERDF) dépannage	09 72 67 50 05
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES www.caf.fr	0810 25 01 10
FRANCE TRAVAIL www.francetravail.fr	39 49
MUTUELLE CHEVALINE M. Daniel BROYER M. Éric GUILLEMIN M. Pierre CHAVY	03 85 36 20 50 03 85 31 68 65 04 74 69 77 23
FRANCE ALZHEIMER DE L'AIN Les Terrasses de Ville - 20 rue Littré 01000 BOURG-EN-BRESSE Email : contact01@francealzheimer.org www.francealzheimer.org/ain	04 74 52 10 90
► Permanences les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h.	
► Écoute personnalisée les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h.	

CONCILIATEURS

M.Jean-Marc BIERRY - 04 74 25 68 96 - jean-marc.bierry@conciliateur.fr
Permanences à la mairie de Montrevel-en-Bresse le 2 ^e mercredi du mois
M. Lies BRAHMI - 04 74 55 04 33 - lies.brahmi@conciliateurdejustice.fr
Permanences à la mairie de Châtillon-sur-Chalaronne les 2 ^e et 4 ^e mardis du mois

AMFD01	04 74 52 45 20
(Association Départementale pour l'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile)	
1 rue Dallemagne - 01000 BOURG-EN-BRESSE	
Email : amfd01@worldonline.fr	

DAC 01 (Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Ain)	04 74 22 04 31
Addiction - www.ain-appui.fr	

BIBLIOTHÈQUE DE GRIÈGES	03 85 31 77 72 / 06 23 90 13 27
bibliotheque@grieges.fr	
www.bibliotheque-grieges.fr	

► Lundi 16h30-18 h • Mercredi 15h-18h • Samedi 10h-12h

PERMANENCES À GRIÈGES

Dans les locaux de l'Espace de Soins, 437 Grande rue

A.D.A.P.A.	04 74 45 59 64
(Association Départementale d'Aide Aux Personnes de l'Ain)	
Mme Angélique LAURENCIN - Email : a.laurencin@adapa01.com	

► Les mardis de 9h30 à 11h à Grièges ou les mercredis de 14h à 16h à Pont-de-Veyle.

PERMANENCES À PONT-DE-VEYLE

Dans les locaux du Pôle des Services Publics - Le Château - 10 rue de la poste

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE PROXIMITÉ (SDP)
Lieu d'accueil avec l'assistante sociale où la puéricultrice uniquement sur RV du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h auprès des Services Sociaux du département de l'Ain par téléphone au 30 01.

FRANCE SERVICES	03 85 30 83 51
Email : franceservices@cc-laveyle.fr	
Un conseiller numérique est à votre disposition pour faciliter vos démarches auprès des différents partenaires : CARSAT, CAF, Pôle Emploi, CPAM, ANTS, MSA...	

► Les mardis et vendredis de 8h30 à 12h30
Les jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

MISSION LOCALE JEUNES	04 74 45 35 37
► Les 1 ^{er} et 3 ^{eme} mardis du mois de 14h à 17h sur rendez-vous.	

DDFIP	04 74 45 68 00
Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ain	
Accueil personnalisé de proximité avec un agent des finances publiques.	

► Le jeudi entre 9h et 12h uniquement sur rendez-vous.

Email : ddfip01@dgfip.finances.gouv.fr	
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	03 85 40 00 66
Email : afeillens@fede01.admr.org	

► Les semaines impaires : le vendredi de 14h à 16h.

CLIC	04 74 00 97 45
Mission de conseil pour les + de 60ans pour le maintien à domicile	
Email : clicvaldesaonecotiere@ain.fr	

► Jeudi de 9h-12h30 et de 13h30-17h

1925-2025

CENTENAIRE DU MOUVEMENT ART DÉCO

Le mouvement Art déco est né après la première guerre mondiale. Il a été mis en valeur par l'Exposition internationale des art décoratifs et industriels modernes de Paris en 1925.

Ce mouvement succède et s'oppose à l'Art nouveau. Ce dernier était né en Angleterre à la fin du XIX^e siècle en réaction à l'industrialisation et prônait le retour à la nature et à l'artisanat. Les motifs floraux des décorations débordaient de formes entrelacées. Il a été particulièrement mis en valeur lors de l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

L'Art déco au contraire adopte le modernisme et l'industrialisation. Il utilise le béton, l'acier, le laiton, le verre et le plastique. Influencé par le Cubisme naissant les formes sont plus épurées, plus symétriques. Le mouvement se répand dans le monde entier et couvre tous les aspects de la vie courante : architecture, graphisme, peinture, sculpture, mobilier, mode, verrerie, ferronnerie, orfèvrerie...

Des noms célèbres sont attachés à ce mouvement, certains ayant d'ailleurs couvert les deux mouvement Art Nouveau et Art déco. Nous pouvons citer Le Corbusier, Tony Garnier ou Henri Sauvage pour l'architecture, René Lalique pour la verrerie, Tamara de Lempicka pour la peinture, Jules Leleu pour le mobilier ou Paul Poiret pour la mode.

C'est l'époque des « Années folles », de la mode « Garçonne » et de Joséphine Baker à Paris. Le mouvement disparaîtra en France avec la seconde guerre mondiale, mais subsistera dans de nombreux pays jusqu'aux années 50.



Rêverie
Alphonse Mucha
(Art nouveau)



Jeune fille en vert
Tamara de Lempicka
(Art déco)



Chrysler Building
William Van Alen
(Art déco)

NOTRE JARDIN DES SIMPLES

